

BONNES PRATIQUES en matière d'évaluation sensible au genre

BONNES PRATIQUES

en matière d'évaluation sensible au genre

PRODUIT PAR

Service indépendant d'évaluation des Services indépendants d'évaluation et d'audit d'ONU-Femmes

ÉLABORÉ PAR

Ghada Jiha, consultante principale

GÉRÉ PAR

Soo Yeon Kim, analyste en évaluation et Inga Sniukaite, responsable du Service indépendant d'évaluation

RÉDACTION

Catherine Slmes

CONCEPTION

Yamrote Alemu Haileselassie

ONU-FEMMES

Services indépendants d'évaluation et d'audit, 220 East 42nd Street, New York, New York 10017
ies@unwomen.org www.unwomen.org/fr/about-us/accountability/evaluation
Twitter: @unwomenEval

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Les analyses présentées dans le cadre de la présente publication ne représentent pas la position d'ONU-Femmes, de son Conseil d'administration ni des États membres des Nations Unies

© Mai 2020 ONU-Femmes. Tous droits réservés

Modalités d'utilisation de la présente publication

Nous vous recommandons de lire cette publication dans un format PDF. Elle contient des hyperliens et des éléments interactifs qui améliorent l'expérience de lecture et permettent aux lecteurs d'accéder rapidement aux rapports et aux sites Web mentionnés.

Remerciements

Nous remercions les membres du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG) qui ont eu l'amabilité de partager leurs vastes connaissances et leur grande expérience en matière d'évaluation sensible au genre avec le Service indépendant d'évaluation (SIE) d'ONU-Femmes.

Nous n'aurions pas pu élaborer la présente publication sans l'aide du service d'évaluation de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD).

Avant-propos



L'année 2020 marque le vingt-cinquième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. Elle constitue également une année charnière pour les droits des femmes, qui sont au cœur de tous les débats. Adoptés à l'unanimité par les 189

gouvernements, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing établissent un plan d'action progressif et complet en vue de parvenir l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles dans 12 domaines critiques.

Depuis 1995, nous avons constaté des progrès notables dans de nombreuses sphères de la vie des femmes et des filles, notamment dans le domaine du droit, de la politique, de l'économie, de la santé et de l'éducation. Les avancées et les engagements normatifs intergouvernementaux ont joué un rôle déterminant dans la survenue de ces changements. Toutefois, les progrès accomplis demeurent inégaux et inexorablement lents : aucun pays n'est en bonne voie pour parvenir à l'égalité des sexes d'ici à 2030. Par ailleurs au cours des dernières années, nous avons assisté à des attaques répétées contre les droits des femmes. Ces violations menacent de saper les progrès réalisés en faveur de l'égalité des sexes dans de nombreuses régions du monde.

L'année 2020 marque également le début d'une nouvelle Décennie d'action pour la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), inaugurée par le Secrétaire général. Elle appelle les acteurs du développement à prendre des engagements plus audacieux et des mesures encore plus fortes afin de tenir les promesses du Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour l'humanité, la planète et la prospérité.

L'accélération des progrès dans les domaines de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes a un effet multiplicateur et est indispensable pour y parvenir. Le recueil systématique de données probantes et de connaissances sur ce qui favorise l'égalité des sexes, pour qui, pourquoi et dans quelles circonstances est plus que jamais nécessaire afin de susciter des progrès équitables, inclusifs et durables et d'accroître les effets.

ONU-Femmes promeut les évaluations sensibles au genre : nous voulons nous assurer que nous parvenons à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes en faisant ce qu'il faut et de la bonne manière. La présente publication est l'aboutissement d'une analyse des bonnes pratiques commandée par le Service indépendant d'évaluation d'ONU-Femmes. Elle présente les tendances et met en lumière quelques-unes des façons dont les partenaires de l'UNEG ont intégré les approches et les méthodes sensibles au genre dans leur processus d'évaluation en vue d'analyser les résultats en matière d'égalité des sexes et d'orienter les politiques et les interventions.

Nous espérons que cette publication incitera les mandants de l'évaluation et les évaluateurs à perfectionner leurs pratiques durant la nouvelle décennie, et à se servir des évaluations sensibles au genre comme moteur de changement pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et les filles d'ici à 2030.

Inga Sniukaite

Responsable du Service indépendant d'évaluation
inga.sniukaite@unwomen.org
[@IngaSniukaite](#)

Table des matières

1	INTRODUCTION	5
1.1	Contexte	6
1.2	Évaluation sensible au genre	8
1.3	Objectifs et finalité	8
1.4	Approche et méthodologie	8
2	BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE D'ÉVALUATION SENSIBLE AU GENRE : APPROCHES	9
2.1	Intégration des droits humains et de l'égalité des sexes dans les méthodes et les processus d'évaluation	10
2.2	Combinaison des approches théoriques et des cadres analytiques relatifs au genre	11
2.3	Évaluation systémique inclusive en matière d'égalité des sexes, d'environnements et de groupes marginalisés	13
2.4	Application des approches féministes visant à repérer les moteurs de changements porteurs de transformation	15
2.5	Évaluation démocratique participative et récolte des effets visant à autonomiser les détenteurs de droits	16
3	BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE D'ÉVALUATION SENSIBLE AU GENRE : MÉTHODES ET OUTILS	17
3.1	Élaboration d'une échelle de l'efficacité des résultats en matière d'égalité des sexes	18
3.2	Mise à profit des données probantes pour promouvoir l'égalité des sexes	20
3.3	Évaluation du rôle des partenariats dans les résultats en matière d'égalité des sexes : cartographie des incidences	21
3.4	Mieux comprendre la dynamique des rapports de pouvoir : évaluation heuristique du système des droits humains	22
3.5	Maximisation de la participation des détenteurs de droits : rapport collaboratif sur les résultats	23
3.6	Évaluation du rôle d'ONU-Femmes dans les réalisations en matière d'égalité des sexes : analyse des contributions	24
4	ÉVALUATIONS D'IMPACT : MEILLEURES PRATIQUES	26
4.1	Meilleures pratiques pour réduire les mariages d'enfants et les grossesses adolescentes	27
4.2	Meilleures pratiques pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes	28
4.3	Meilleures pratiques pour réduire les violences exercées par un partenaire intime à l'égard des femmes	29
5	COUP DE PROJECTEUR SUR LES ÉVALUATIONS NATIONALES SENSIBLES AU GENRE	30
6	CONCLUSION	34
	ANNEXE 1 Liste de contrôle : Mesurer l'intégration de la perspective de genre dans les évaluations	36
	Endnotes	37



CHAPITRE 1

Introduction



1.1. Contexte

En mars 2020, à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire, la Commission de la condition de la femme a initié, lors de sa soixante-quatrième session, un examen mondial et une évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la [Déclaration et du Programme d'action de Beijing](#), y compris lors de la vingt-troisième Session extraordinaire de l'Assemblée générale de 2000.

À ce jour, le Programme d'action de Beijing demeure un plan d'action pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles. Il définit 12 domaines critiques interdépendants et complémentaires au cœur de la transformation des relations inégales entre les sexes et qui suscitent des changements conséquents et progressifs dans les sphères économique, politique, sociale et environnementale de la vie des femmes et des filles.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) suit une approche exhaustive en vue de parvenir à l'égalité des sexes : il comprend un objectif spécifique, l'ODD 5, et intègre toutes les cibles ayant un lien avec l'égalité des sexes. Ces cibles, dont celles de l'ODD 5 trouvent un écho retentissant dans les domaines critiques du Programme d'action de Beijing, comme l'illustre la figure 1 à la page suivante.

Au fil des ans, l'engagement politique en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes n'a cessé de gagner en visibilité, de se renforcer et de prendre de l'ampleur au sein des normes et des discours internationaux, régionaux et nationaux. Toutefois, les progrès accomplis pour réduire les disparités entre les sexes dans les secteurs politique, économique et du travail, la violence à l'égard des femmes et le travail de soin non rémunéré, entre autres, n'ont pas été à la hauteur des promesses.

En juin 2019, le premier [Indice ODD](#) établi par le partenariat [Equal Measures 2030](#) a révélé qu'il était peu probable qu'un pays parvienne à l'égalité des sexes d'ici à 2030. Plus inquiétant encore, plus de la moitié des 129 pays inclus dans l'indice ont obtenu de piètres résultats en matière de progrès en faveur de l'ODD 5¹.

Indice du genre dans les ODD

L'Indice du genre dans les ODD offre un aperçu de la situation mondiale en matière d'égalité des sexes par rapport aux objectifs définis dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

« Aucun pays ne parviendra à l'égalité des sexes d'ici à 2030² »

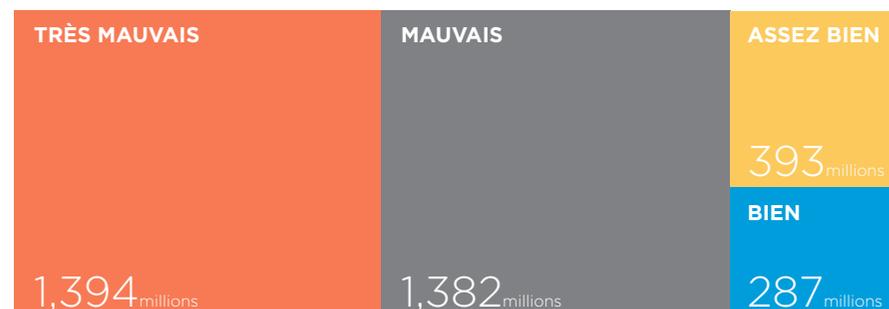
62/100

moyenne mondiale de l'Indice du genre dans les ODD (2019)

SYSTÈME DE NOTATION*

Excellent : 90 ou plus
Bien : 80-89
Assez bien : 70-79
Mauvais : 60-69
Très mauvais : 59 ou moins

Nombre de femmes et de filles par groupe de pays selon l'Indice du genre dans les ODD (2019)



*Les pays ayant une note de 100 sont parvenus à l'égalité des sexes et ont atteint les cibles définies pour chaque indicateur de l'indice. Source: Equal Measures 2030, 2019

Bien qu'il n'existe aucun remède miracle contre les inégalités entre les sexes, il est possible, et même impératif, de tirer parti du rôle catalyseur des évaluations et de s'appuyer sur les données d'évaluation pour combler l'écart entre les engagements normatifs ambitieux et le manque de progrès en faveur de l'égalité des sexes. Compte tenu de l'importance considérable qu'attache le Programme 2030 à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes pour parvenir à un développement inclusif et durable, ainsi qu'au suivi et à l'évaluation au sein des processus nationaux et mondiaux d'examen et de suivi, l'évaluation sensible au genre est un moyen stratégique d'encourager le système des Nations Unies et les partenaires nationaux à mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre du Programme d'action de Beijing et du Programme 2030 en faveur de l'égalité des sexes.



FIGURE 1: Liens entre le Programme d'action de Beijing et les cibles du Programme 2030*

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030

PROGRAMME D'ACTION DE BEIJING

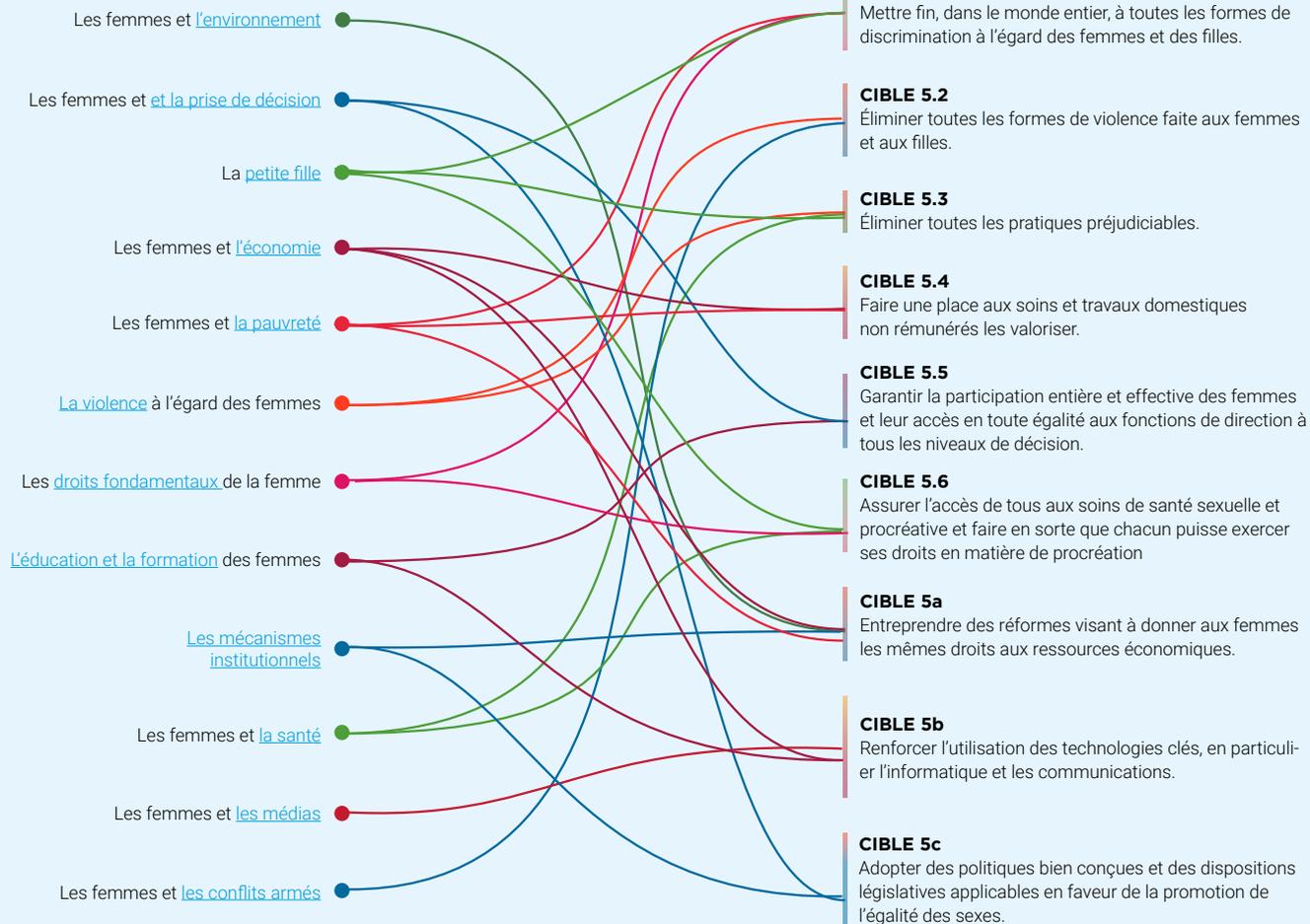
(12 domaines critiques)



ODD 5 : ÉGALITÉ DES SEXES

(cibles de l'ODD 5)

CIBLES D'AUTRES ODD EN LIEN AVEC L'ÉGALITÉ DES SEXES**



ODD 1: pas de pauvreté
CIBLES 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1b



ODD 2: faim "zéro"
CIBLE 2.3



ODD 3: bonne santé et bien-être
CIBLES 3.7, 3.8



ODD 4: éducation de qualité
CIBLES 4.1, 4.2, 4.3, 4.5, 4.6, 4.7, 4a



ODD 8: travail décent
CIBLES 8.3, 8.5, 8.7, 8.8, 8.9



ODD 10: inégalités réduites
CIBLE 10.2



ODD 11: Villes durables
CIBLE 11.7



ODD 13: lutte contre les changements climatiques
CIBLE 13b



ODD 16: paix, justice et institutions efficaces
CIBLES 16.1, 16.2, 16.7



ODD 17: partenariats pour la réalisation des objectifs
CIBLE 17.18

* Note d'orientation concernant les examens approfondis au niveau national. Vingt-cinquième anniversaire de la quatrième conférence mondiale sur les femmes et de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (1995).

** Cette liste est donnée à titre indicatif et ne se veut pas exhaustive. Les cibles n'ont été incluses que si le ou les indicateurs associés imposent expressément une ventilation par sexe et/ou mentionnent l'égalité des sexes comme objectif sous-jacent. Pour plus d'informations, se reporter au chapitre 2 de la publication Traduire les promesses en actions : l'égalité des sexes dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, ONU-Femmes. 2018,



1.2. Évaluation sensible au genre

En fournissant des renseignements et des données probantes sur les pratiques efficaces (ou inefficaces), pour qui et pourquoi, l'évaluation sensible au genre est susceptible d'orienter et d'influencer considérablement les politiques, les programmes et les investissements et d'avoir une plus grande incidence sur le quotidien des femmes et des filles. Elle contribue à la réalisation de progrès équitables, inclusifs, durables et suffisamment profonds pour corriger les inégalités structurelles qui favorisent les inégalités de genre et les autres inégalités.

D'après l'ONU-Femmes, l'évaluation sensible au genre est « une évaluation systématique et impartiale qui fournit des informations crédibles, fiables et factuelles sur l'état d'avancement d'une intervention (ou son absence, le cas échéant), vers des résultats attendus/inattendus, relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.³

L'évaluation sensible au genre s'articule autour de deux éléments essentiels:

- D'une part, « elle évalue à quel point le genre et les relations de pouvoir, y compris les causes structurelles et les autres formes de causes qui donnent lieu à des inégalités, discriminations et des relations de pouvoir inéquitables, changent à la suite d'une intervention⁴ ». En d'autres termes, elle renseigne sur la manière dont l'incidence d'un projet ou d'un programme varie entre les sexes et sur la mesure dans laquelle les programmes favorisent l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et le respect des droits fondamentaux.
- D'autre part, l'évaluation sensible au genre s'appuie sur un processus inclusif, participatif et respectueux de toutes les parties prenantes, qui assure la prise en compte de l'opinion des femmes de divers groupes tout au long de l'évaluation.

1.3. Objectifs et finalité

Afin d'accroître la prise en compte de la dimension du genre dans les évaluations au sein des entités du système de l'ONU, des partenaires nationaux et des communautés d'évaluation au sens large, cette publication présente les approches et les méthodes prometteuses et efficaces en matière d'évaluation sensible au genre, lesquelles ont permis d'analyser et de comprendre l'incidence des politiques, des programmes ou d'un ensemble d'interventions sur l'égalité des sexes.

Cette publication a une triple visée :

- I. elle analyse dans leur ensemble les tendances en matière d'évaluation sensible au genre ;
- II. elle présente les bonnes pratiques à suivre en matière d'approches, de méthodes et d'outils d'évaluation sensible au genre ;
- III. elle expose les résultats en matière d'égalité des sexes obtenus dans le cadre des rapports d'évaluation.

1.4. Approche et méthodologie

La présente publication repose principalement sur une étude préliminaire de 35 évaluations réalisées par des partenaires de l'UNEG et obtenues à la suite d'un appel à la prise en compte du genre dans les évaluations lancé par les Services indépendants d'évaluation et d'audit d'ONU-Femmes⁵. ONU-Femmes s'est également appuyé sur ses rapports d'évaluation mis à disposition via le [système GATE](#) (système mondial de responsabilité et de suivi de l'utilisation des évaluations) en vue de diversifier ses sources d'information d'après leur type (dont les évaluations nationales) et la région et le domaine critique du Programme d'action de Beijing analysés. L'étude a principalement porté sur les évaluations menées entre 2014 et 2019. Chaque évaluation a été analysée au regard d'un ensemble de critères afin de repérer des tendances générales et les pratiques intéressantes. Ces critères ont été établis à partir de la liste de contrôle de la qualité de l'UNEG et des exigences de l'indicateur de performance relatif à l'évaluation du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes (se reporter à l'annexe 1 pour voir la liste de contrôle relative à l'évaluation sensible au genre).

Trois évaluations d'impact illustrant les diverses méthodes d'évaluation ont également été prises en compte et découvertes lors de la conférence sur l'échange de pratiques en matière d'évaluation de l'UNEG et grâce à une recherche Internet ciblée. La présente publication met en lumière le rôle déterminant des évaluations nationales sensibles au genre dans la promotion d'une plus grande appropriation nationale et d'une meilleure responsabilisation des pays, lesquelles permettront d'accomplir davantage de progrès en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles, à l'appui du Programme d'action de Beijing et du Programme 2030.

CHAPITRE 2

Bonnes pratiques en matière d'évaluation sensible au genre : approches

On retrouve trois types de bonnes pratiques dans les approches en matière d'évaluation sensible au genre parmi les partenaires de l'UNEG. L'approche la plus fréquemment adoptée, en particulier pour les évaluations portant sur les projets, consiste à définir l'égalité des sexes et les droits fondamentaux en tant que critère d'évaluation à part entière ou à l'inclure dans les critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité établis par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD-OCDE). D'autres approches ont combiné des approches théoriques avec un ou plusieurs cadres analytiques relatifs au genre, dont certains étaient propres à certains secteurs. Ces cadres présentent l'avantage de permettre une évaluation plus nuancée de la nature, de l'efficacité et de la qualité des résultats atteints en matière d'égalité des sexes. Enfin, il apparaît que les évaluations sensibles au genre récentes, en particulier les évaluations thématiques et institutionnelles, suivent davantage des approches systémiques et des approches permettant l'adaptation à des contextes complexes, et combinent parfois plusieurs approches afin d'analyser et de comprendre l'incidence des politiques, des programmes ou d'un ensemble d'interventions sur l'égalité des sexes. Ce chapitre présente cinq bonnes pratiques adoptées dans les approches en matière d'évaluation sensible au genre, qui illustrent les tendances exposées ci-dessus





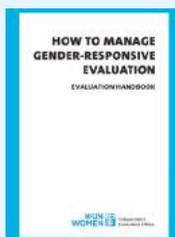
2.1 Intégration des droits fondamentaux et de l'égalité des sexes dans les méthodes et les processus

Les normes et les règles promouvant les droits fondamentaux et l'égalité des sexes plus contraignantes,⁶ ainsi que les orientations techniques complètes et actualisées relatives à [l'intégration des droits humains et de l'égalité des sexes dans l'évaluation](#) de 2014, ont permis une plus grande prise en compte de la dimension du genre et l'application du principe visant à ne laisser personne de côté énoncé dans le Programme 2030 dans les évaluations réalisées par les organismes des Nations Unies. Les évaluations portant sur les droits fondamentaux et l'égalité des sexes se veulent à la fois transformatives, participatives et adaptées aux différences culturelles⁷:

- Elles encouragent l'inclusion et la participation des différentes parties prenantes, notamment les femmes et les hommes dont les droits sont plus susceptibles d'être bafoués⁸, et répartissent les parties prenantes en fonction de leur rôle (détenteurs d'obligations ou détenteurs de droits).
- Elles précisent les dynamiques de pouvoir qui aggravent les causes sous-jacentes de l'exclusion, de la discrimination et des inégalités et déterminent si une intervention a pu contribuer ou conduire à des changements et dans quelle mesure, et si ces changements sont susceptibles de favoriser le respect des droits fondamentaux et l'égalité des sexes.⁹

Le document d'orientation fournit des recommandations sur les approches en matière d'évaluation fondées sur les droits fondamentaux et sensibles au genre (voir le tableau 1). Il présente également des outils et des exemples en lien avec l'intégration des droits fondamentaux et de l'égalité des sexes dans les processus d'évaluation (objectifs de l'évaluation et critères d'évaluation,¹⁰ identification des parties prenantes et analyse¹¹ et questions clés de l'évaluation¹².)

Télécharger



ONU-Femmes,
Gestion des évaluations
sensibles au genre:
manuel d'évaluation



Intégration des droits
fondamentaux et
l'égalité des sexes aux
évaluations
(Orientations du GNUE)

TABLEAU 1: **Approches encourageant la participation et l'inclusion**¹³

EFFETS DE L'INTÉGRATION DES DROITS HUMAINS ET DE L'ÉGALITÉ DES SEXES	
<p>Axée sur l'utilisation¹⁴</p> <p>Favorise l'utilisation prévue par les utilisateurs visés.</p>	<p>Encourage la participation des utilisateurs tout au long du processus d'évaluation.</p>
<p>Enquête appréciative¹⁵</p> <p>Illustre les bonnes pratiques en matière d'évaluation.</p>	<p>Favorise une plus grande participation des parties prenantes.</p>
<p>Féministe¹⁶</p> <p>Lutte contre les inégalités entre les sexes à l'origine de l'injustice sociale et s'intéresse aux moyens de les éliminer.</p>	<p>Donne la priorité à l'expérience et aux opinions des femmes, y compris des femmes appartenant aux groupes discriminés ou marginalisés.</p>
<p>Autonomisation¹⁷</p> <p>Les participants au programme réalisent leur propre évaluation. Un évaluateur externe joue souvent le rôle d'accompagnateur ou de facilitateur supplémentaire.</p>	<p>Convient lorsque l'intervention vise notamment à accroître l'autonomie et l'autosuffisance des participants; permet de renforcer les capacités des détenteurs de droits et des détenteurs d'obligations.</p>
<p>Changement le plus significatif¹⁸</p> <p>Partage d'expériences et sélection des expériences les plus représentatives du type de changement recherché.</p>	<p>Les parties prenantes du projet participent à la sélection des types de changements à réaliser et à l'analyse des données.</p>

2.2. Combinaison des approches théoriques et des cadres analytiques relatifs au genre

Les partenaires de l'UNEG ont combiné les approches théoriques en matière d'évaluation¹⁹ avec un ou plusieurs cadres analytiques relatifs au genre afin d'assurer l'application de méthodes sensibles au genre tout au long de l'évaluation et de permettre aux évaluateurs non seulement d'évaluer l'incidence d'une ou de plusieurs interventions sur l'autonomisation des femmes et des filles et sur l'égalité des sexes, mais également de mieux comprendre le contexte qui façonne les relations et les dynamiques dans une situation. Les cadres analytiques relatifs au

genre, tels que le cadre d'autonomisation des femmes de Longwe, le Harvard Gender Analytical Framework (Gender Roles Framework) [cadre analytique de Harvard, ou cadre portant sur les rôles de genre] et le Social Relations Framework (cadre des relations sociales), permettent en outre de mieux comprendre le type et la qualité des résultats en matière d'égalité des sexes. Chaque cadre présente des avantages et des inconvénients. Toutefois, la combinaison de ces cadres peut permettre de combler les lacunes de chacun (voir le tableau 2).

TABLEAU 2: Cadres analytiques relatifs au genre

	 Cadre d'autonomisation des femmes de Longwe²⁰	 Cadre analytique de Harvard²¹	 Cadre des relations sociales²²
FORCES	<ul style="list-style-type: none"> • Permet une analyse du contexte sous un angle féministe mettant en lumière les dimensions politiques des inégalités entre les sexes. • Permet l'identification et l'analyse des conséquences négatives. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographie et détermine la répartition des hommes et des femmes dans les secteurs d'activité ainsi que dans l'accès aux ressources de la communauté et le contrôle de son utilisation. • Met en lumière la nécessité de ventiler les données par sexe dans les évaluations de l'incidence d'un programme afin de repérer toute disparité entre les hommes et les femmes ayant bénéficié d'une même intervention 	<ul style="list-style-type: none"> • Met en lumière les causes systémiques et les structures des inégalités entre les sexes. • Cartographie les acteurs ou les parties prenantes impliqués dans les dynamiques de pouvoir entre les sexes afin de comprendre le rôle que jouent les relations sociales dans les inégalités systémiques. • Repère les endroits où les catalyseurs structurels des inégalités sont susceptibles d'être éliminés
FAIBLESSES	<ul style="list-style-type: none"> • Part du principe que l'autonomisation des femmes est un processus linéaire, considère que toutes les femmes font partie d'un seul et unique groupe. • N'intègre pas les hommes ni les institutions. • Est susceptible de présenter une vision hors contexte de l'autonomisation des femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Étant donné que le cadre s'intéresse aux ressources (et non au pouvoir), il ne permet pas de déterminer la source du pouvoir ou la cause des inégalités et ne remet pas en cause les relations existantes entre les sexes. • Aucun mécanisme n'est prévu pour repérer les vecteurs de changement, ce qui ne permet pas de bien comprendre les raisons de l'efficacité d'une intervention 	<ul style="list-style-type: none"> • Cette approche évalue et améliore les politiques sous une perspective institutionnelle et est susceptible de ne pas tenir pleinement compte de toutes les opinions, expériences locales ou spécificités contextuelles de groupes minoritaires particuliers au sein d'une institution



Les évaluations du portefeuille de pays d'ONU-Femmes intègrent un ou plusieurs de ces cadres analytiques relatifs au genre aux approches théoriques afin d'évaluer les performances des notes stratégiques.²³ [L'évaluation du portefeuille de pays au Malawi d'ONU-Femmes](#) (2017) s'est par exemple appuyée sur les trois cadres. Le cadre des relations sociales a servi à étudier les contraintes structurelles sociales qui régissent les rôles et les responsabilités des hommes et des femmes, ainsi que leur accès, leur contrôle et leur utilisation des ressources. Le cadre analytique de Harvard et le cadre d'autonomisation des femmes de Longwe ont permis d'évaluer les capacités d'adaptation au sein des ménages et la manière dont les interventions du bureau de pays d'ONU-Femmes ont contribué à l'autonomisation des femmes. Conjointement, ces cadres reconnaissent l'importance des actions individuelles et collectives ainsi que les effets des interventions du bureau de pays sur les relations entre les genres.

Indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture

D'autres évaluations ont combiné des approches basées sur la théorie avec des cadres analytiques relatifs au genre et spécifiques à certains secteurs. [L'évaluation du programme conjoint d'autonomisation économique des femmes rurales au Kirghizistan](#) (2018) a utilisé l'[indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture](#)²⁴ pour analyser et mesurer l'impact du programme sur l'autonomisation, l'action et l'inclusion des femmes rurales dans le secteur agricole, et ce dans cinq domaines : 1) décisions relatives à la production agricole ; 2) accès aux ressources productives et prise de décision les concernant ; 3) contrôle sur l'utilisation des revenus ; 4) leadership dans la communauté ; et 5) utilisation/répartition du temps.

Dans ce contexte, l'évaluation a révélé que le programme avait amélioré le statut des femmes issues des milieux ruraux au sein de leurs familles et de leur communauté. Elles ont déclaré avoir un plus grand pouvoir de décision sur l'utilisation du revenu du

ménage et pouvoir davantage participer aux décisions productives et aux prises de décision publiques en tant que leaders communautaires. Néanmoins, l'évaluation a aussi montré que la participation accrue des femmes issues des milieux ruraux aux activités générant des revenus a eu pour conséquence de réduire leur temps libre. Alors que l'indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture considère qu'il s'agit là d'un résultat négatif, les femmes concernées estiment que l'augmentation de leurs revenus est un compromis positif.²⁵

UNESCO Gender-Sensitive Indicators for Media (GSIM)

[L'évaluation relative au genre des activités du Département de la communication globale \(DCG\) 2019](#) s'est appuyée sur les indicateurs d'égalité des genres dans les médias de l'UNESCO afin de déterminer dans quelle mesure le contenu médiatique et les produits de communication du DCG sont sensibles au genre. En se servant des indicateurs sur les médias présentés dans le tableau 3 pour répondre aux questions clés,²⁶ l'évaluation a notamment démontré que le genre n'était pas représenté de manière équilibrée dans la plupart des contenus du DCG et qu'ils avaient tendance à renforcer les stéréotypes liés au genre. Par exemple, les hommes étaient plus susceptibles d'être présentés et cités en qualité d'experts et de dirigeants de haut niveau, et ce même en excluant les déclarations du Secrétaire général. Les femmes, quant à elles, étaient souvent représentées en tant que bénéficiaires, survivantes et victimes. Environ 9 % des contenus du DCG étaient spécifiquement consacrés à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, les réseaux sociaux affichant le pourcentage le plus élevé.²⁷

TABLEAU 3: Indicateurs d'égalité des genres dans les médias

Inclusion équilibrée entre les femmes et les hommes visible dans les produits de communication	Représentation de l'image du genre	Accent mis sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
 <p>L'inclusion des femmes et des hommes dans les produits est-elle équilibrée ?</p>	 <p>Dans quelle mesure le DCG combat-il les stéréotypes dans l'image qu'il donne des femmes, hommes, filles et garçons ?</p>	 <p>Combien de produits et d'activités mettent-ils l'accent spécifiquement sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ?</p>

2.3. Évaluation systémique inclusive en matière d'égalité des sexes, d'environnements et de groupes marginalisés

En collaboration avec l'Université de Hull (Royaume-Uni) et l'Université James Cook (Australie), ONU-Femmes a entrepris d'élaborer l'[Évaluation systémique inclusive en matière d'égalité des sexes, d'environnements et de groupes marginalisés \(ISE4GEMS\)](#) [Inclusive Systemic Evaluation for Gender equality, Environments and Marginalized voices (ISE4GEMS)]²⁸ qui se veut être une approche d'évaluation innovante à l'ère des ODD. Elle aborde la complexité du développement et intègre une analyse intersectionnelle de trois dimensions transversales importantes pour la réalisation du Programme 2030 : l'égalité des sexes, les groupes marginalisés (par exemple, le principe de ne laisser personne de côté) et l'environnement. Tout au long du processus d'évaluation, cette approche insiste sur l'analyse des frontières entre les personnes et l'inclusion des groupes marginalisés, y compris l'environnement naturel.²⁹

In systems thinking, boundaries (as one of three central tenets) delineate Dans le cadre de la pensée systémique, les frontières d'un système (l'un des trois principes fondamentaux) délimitent ce qui est « dedans » et ce qui est « dehors » et sont restreintes (ou influencées) par les connaissances, les ressources, les perspectives, les motivations et les priorités.³⁰ Il appartient aux évaluateurs de comprendre les implications éthiques, politiques et pratiques des choix et des décisions qu'ils prennent lorsqu'ils établissent des frontières.

L'[évaluation institutionnelle de la contribution d'ONU-Femmes à la participation politique des femmes \(WPP\) et au leadership féminin](#) (Corporate evaluation of UN Women's contribution to women's political participation and leadership, 2018) a adopté l'approche ISE4GEMS pour déterminer la pertinence stratégique, le positionnement et l'efficacité des activités d'ONU-Femmes pour ce domaine particulier dans le contexte plus large des politiques de développement et son rôle dans la progression des ODD.

Pour définir les frontières des activités d'ONU-Femmes relatives à la participation politique, y compris les domaines émergents, l'évaluation s'est appuyée sur des questions telles que : Quels sont les frontières des interventions du programme WPP d'ONU-Femmes et les différents contextes dans lesquels l'organisation intervient? Quelles autres activités de développement ont récemment eu lieu dans cette zone, le cas échéant? Qui a été ou sera concerné par les interventions du programme WPP? Comment les structures et les relations intersectionnelles interagissent-elles?³¹

En définitive, les frontières reposaient sur trois piliers (voir figure 2 ci-après) :

- I. comment ONU-Femmes agit en tant que système adaptatif dans le cadre de ses propres fonctions de connaissance et d'exécution du WPP (au sein de la sphère de contrôle d'ONU-Femmes) ;
- II. comment ONU-Femmes s'associe et s'adapte au monde extérieur par le biais de ses partenaires, de ses exécutants et de ses investisseurs (dans la sphère d'influence d'ONU-Femmes) ; et
- III. comment ces deux sphères fonctionnent ensemble pour contribuer au changement souhaité (dans la sphère de contribution d'ONU-Femmes en vue de créer un impact).³²

FIGURE 2: Cadre pour l'analyse des frontières

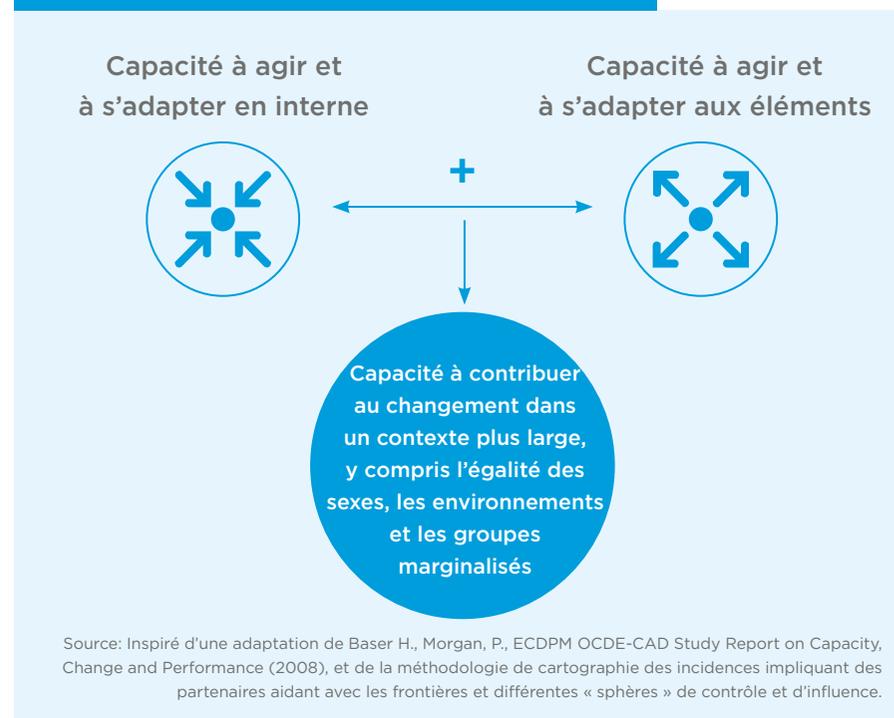
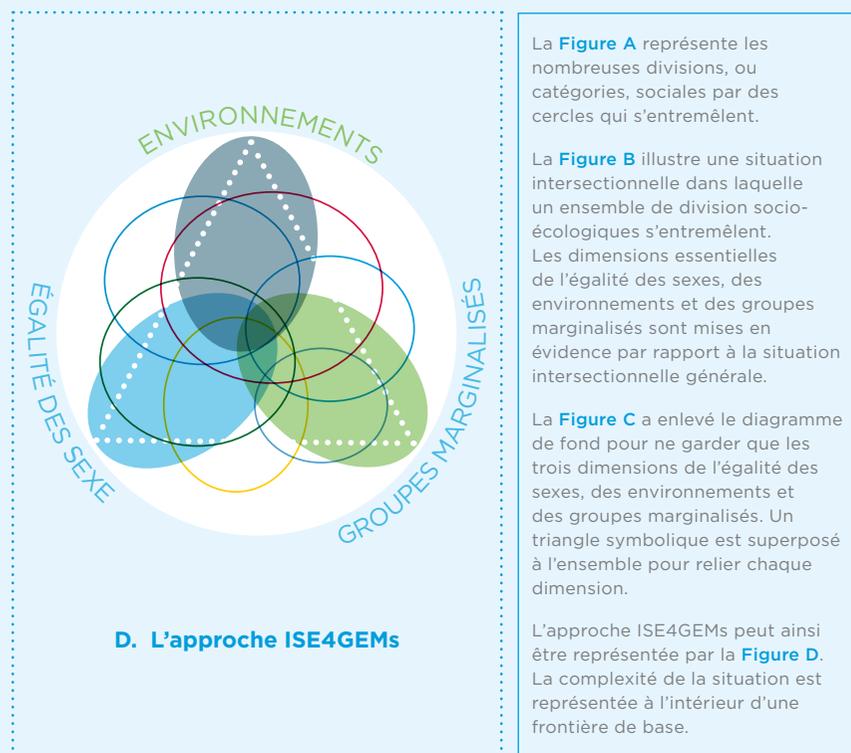
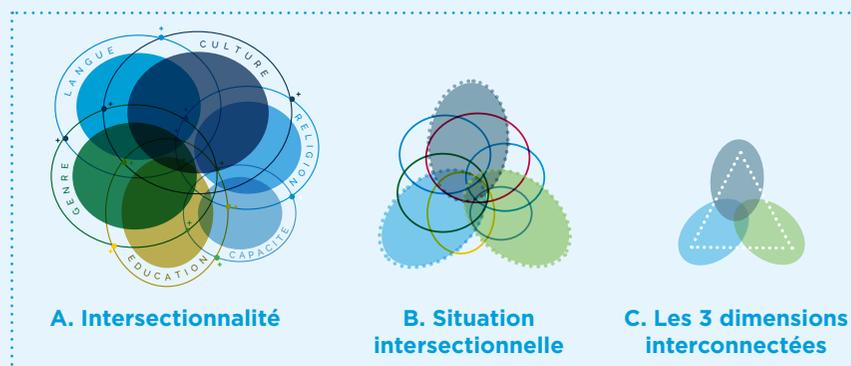


FIGURE 3: L'ISE4GEMS illustré



La **Figure A** représente les nombreuses divisions, ou catégories, sociales par des cercles qui s'entremêlent.

La **Figure B** illustre une situation intersectionnelle dans laquelle un ensemble de division socio-écologiques s'entremêlent. Les dimensions essentielles de l'égalité des sexes, des environnements et des groupes marginalisés sont mises en évidence par rapport à la situation intersectionnelle générale.

La **Figure C** a enlevé le diagramme de fond pour ne garder que les trois dimensions de l'égalité des sexes, des environnements et des groupes marginalisés. Un triangle symbolique est superposé à l'ensemble pour relier chaque dimension.

L'approche ISE4GEMS peut ainsi être représentée par la **Figure D**. La complexité de la situation est représentée à l'intérieur d'une frontière de base.

L'évaluation a également fait des efforts délibérés pour identifier et désagréger les groupes de femmes et d'hommes en situation de vulnérabilité, plus particulièrement celles et ceux qui sont généralement exclus des processus de participation politique. Cela comprend les jeunes, les femmes issues des milieux ruraux, les groupes autochtones, les minorités religieuses, les hommes et femmes en situation de handicap ou atteints d'albinisme et les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queers et intersexes (LGBTQI). Les méthodes d'évaluation fondées sur les droits fondamentaux et les processus de collecte de données ont ensuite été ajustés pour réduire les obstacles et sources d'exclusion potentiels.³³ Dans cette évaluation précise, l'équipe a veillé à se rendre sur les lieux où se trouvaient les groupes en situation de vulnérabilité, ou à faciliter le déplacement du groupe vers l'équipe d'évaluation. Les évaluateurs se sont également attelés à la création d'espaces « sûrs » afin de donner aux membres du groupe la possibilité de participer et de contribuer.

Grâce à l'approche ISE4GEMS, l'évaluation a révélé que les actions programmées par ONU-Femmes pour la participation politique des femmes doivent davantage prendre en compte et répondre aux intérêts et aux besoins des femmes en situation de vulnérabilité. Afin de faire face aux obstacles structurels qui étayent la sous-représentation des femmes dans la vie politique, il est nécessaire d'accorder une plus grande importance aux communautés en situation de vulnérabilité et de modifier les normes sociales dans le cadre de réponses institutionnelles plus vastes. L'évaluation a également proposé de pousser plus loin la réflexion sur le lien entre la participation politique des femmes et l'environnement. En effet, les changements climatiques et les menaces environnementales ont un impact disproportionné sur les femmes tandis que leur leadership est essentiel dans la gouvernance et la prise de décision en matière d'environnement.

Télécharger



Inclusive Systemic Evaluation for Gender Equality, Environments and Marginalized Voices (ISE4GEMS): A New Approach for the ODD Era.



2.4. Application des approches féministes visant à repérer les moteurs de changements porteurs de transformation

Transformer les relations inégales entre les femmes et les hommes est un processus qui consiste à modifier en profondeur la répartition du pouvoir à tous les niveaux de la société, à la fois dans les sphères publiques et privées.³⁴ L'entité ONU-Femmes a été créée dans le but d'accélérer la progression mondiale vers la réalisation des engagements pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et ce de manière cohérente et synergique. Son mandat consiste notamment à diriger et à coordonner les activités du système des Nations Unies en matière d'égalité des sexes. Les institutions, surtout celles traditionnellement dominées par les hommes, ont tendance à être marquées par les inégalités entre les sexes et à les reproduire.

Pour évaluer la pertinence, l'efficacité et la performance organisationnelle du mandat de coordination d'ONU Femmes, [l'évaluation institutionnelle de la contribution d'ONU-Femmes à la coordination du système de l'ONU en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes](#) (Corporate Evaluation of UN Women's contribution to UN system coordination on GEWE, 2016) s'est appuyée sur la pensée systémique et les approches féministes. Les approches féministes ont servi à évaluer la manière dont ONU-Femmes, dans le cadre de son mandat de coordination, a cherché à « ouvrir » le système de l'ONU de façon à entraîner un changement transformateur des relations de pouvoir entre les genres dans un contexte hiérarchique donné.³⁵ Ces approches sont très utiles pour examiner les questions de pouvoir, et particulièrement pour déterminer où se trouve le pouvoir,

entre les mains de qui, et comment il est exercé.³⁶ Le tableau 4 présente certaines des questions clés qu'une approche féministe a traitées dans le cadre de cette évaluation.

Dans l'ensemble, l'évaluation a conclu que les structures sexospécifiques et les cultures organisationnelles ont limité la compréhension, l'adoption et la mise en œuvre des principes d'égalité des sexes par le système des Nations Unies. En outre, une « approche plus ciblée de la coordination » est nécessaire afin d'influencer les relations de pouvoir entre les genres et les résultats en faveur de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, aussi bien dans le système des Nations Unies que dans les structures nationales et régionales.³⁷ En plus d'affiner sa théorie du changement sur la coordination, l'évaluation a recommandé un engagement stratégique plus important de la part d'ONU-Femmes dans les mécanismes existants à l'échelle du système, comme le Conseil des chefs de secrétariat, les examens quadriennaux complets et les demandes que les États membres adressent aux entités de l'ONU, de sorte à mobiliser le système des Nations Unies autour d'un programme transformateur favorable à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.³⁸

TABLEAU 4: Application d'une perspective féministe aux questions clés de l'évaluation



Pertinence³⁹

- Quels aspects de l'approche d'ONU-Femmes vis-à-vis de la coordination des Nations Unies sont considérés comme étant innovateurs, notamment quand il s'agit de proposer un leadership féministe porteur de transformation ?
- Dans quelle mesure la position d'ONU-Femmes est-elle stratégique pour influencer les structures fondamentales des agences/du système des Nations Unies dans le cadre de son mandat de coordination ?⁴⁰



Performance organisationnelle⁴²

- Dans quelle mesure le mandat de coordination d'ONU-Femmes a-t-il contribué à combattre les causes sous-jacentes étayant l'inégalité et la discrimination ?
- Dans quelle mesure l'entité ONU-Femmes a-t-elle encouragé une compréhension plus holistique et plus profonde de l'égalité des sexes dans ses efforts pour coordonner les autres entités du système des Nations Unies ?



Efficacité⁴¹

- De quelle manière les structures formelles et les mécanismes informels (interrelations et dynamiques de pouvoir) affectent-ils la capacité d'ONU-Femmes à favoriser la cohérence du système des Nations Unies dans chacun de ces domaines ?
- Comment, et dans quelle mesure les efforts de coordination du système des Nations Unies entrepris par ONU-Femmes ont-ils amené ledit système à ouvrir des espaces qui donnent la possibilité aux détenteurs de droits de participer (par exemple, organisations féministes, organisations de femmes en situation de handicap, organisations de défense des droits fondamentaux) et d'influencer la prise de décision relative à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ? Quels sont les facteurs qui y ont contribué ?

2.5 Évaluation démocratique participative et récolte des effets visant à autonomiser les détenteurs de droits

[L'évaluation indépendante du programme mondial du Fonds d'ONU-Femmes pour l'égalité des sexes](#) (*Independent Evaluation of UN Women's Fund for Gender Equality, 2009-2017*) a été réalisée selon une approche d'évaluation démocratique participative et de récolte des effets. Elle a permis d'examiner, entre autres, les réalisations et la performance globale du Fonds et de tirer des apprentissages au sujet de l'autonomisation politique et économique des femmes grâce à une collaboration avec la société civile. Cette approche était en accord avec les principes féministes du Fonds, ainsi qu'avec son objectif et sa priorité visant à inclure les femmes et les filles les plus laissées de côté. Sur la période 2009-2017, le Fonds a accordé 64 millions de dollars US à des organisations de la société civile dirigées par des femmes dans 80 pays, sous la forme de 121 subventions, dans le but de soutenir l'autonomisation économique et politique des femmes et la réalisation des ODD.

Les approches d'évaluation démocratiques participatives ont fait participer les communautés bénéficiaires (par exemple, les détenteurs de droits) à des processus de dialogue et d'action⁴³ et leur ont donné les moyens de suivre et d'évaluer leurs propres performances. Au moyen d'auto-évaluations, les bénéficiaires ont étudié cinq domaines clés : (i) l'impact de leurs activités ; (ii) le renforcement des capacités de la société civile féminine ; (iii) la mise en relation ; (iv) le soutien transformationnel ; et (v) le principe de ne laisser personne de côté.⁴⁴ Des instructions et des tutoriels ont été mis à disposition pour expliquer comment réaliser une auto-évaluation. Ils sont disponibles en anglais, espagnol et français, sur des supports écrits, vidéos, audios ou sous la forme d'entretiens Skype enregistrés. Les évaluateurs ont également organisé des discussions en ligne au niveau mondial avec la société civile dirigée par des femmes afin de réfléchir plus en détail aux thèmes émergents et de tirer des apprentissages à partir de ce qui a fonctionné ou pas, notamment lorsqu'il s'agit d'atteindre les détenteurs de droits en situation de vulnérabilité et des moyens de faire en sorte que ces groupes soient entendus dans les instances nationales et intergouvernementales. La [récolte des effets](#) et la [synthèse réaliste](#) ont été utilisées pour analyser les contributions des bénéficiaires de subventions.⁴⁵

D'après cette évaluation, les projets des bénéficiaires ont fait preuve de compétences comparatives pour convertir des lois et des engagements politiques de haut niveau en normes sociales, lesquelles ont amélioré le quotidien des femmes et des filles et fait

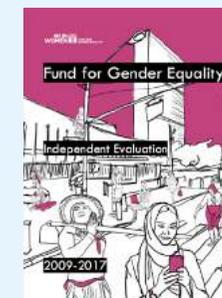
d'elles des agents du changement à part entière.⁴⁶ Elle a souligné trois contributions principales à l'évolution des normes sociales dans les ménages, les communautés, les institutions et le discours public:⁴⁷

- Mettre en relation les élus locaux avec les réseaux et représentants de femmes a rendu les structures de gouvernance et les processus de prise de décision plus participatifs et sensibles aux questions de genre.
- Autonomiser les femmes et renforcer leurs capacités en matière de compétences, de connaissances et de confiance pour leur permettre de participer efficacement aux processus de prise de décision a entraîné une perception plus positive de la participation politique et économique des femmes au niveau local.
- Faire participer les hommes et les leaders d'opinion locaux a permis de passer outre les réticences à la participation des femmes et de former des représentants capables d'influencer le changement dans les communautés au niveau local.

Télécharger



Évaluations axées sur l'équité et sensibles au genre Assurer le suivi des objectifs de développement durable selon la perspective « aucun-laissé-pour-compte »



Independent Evaluation of UN Women's Fund for Gender Equality (2009-2017)

CHAPITRE 3

Bonnes pratiques en matière d'évaluation sensible au genre : méthodes et outils

Les évaluations des partenaires de l'UNEG ont reposé sur des méthodes mixtes et ont utilisé la triangulation pour valider leurs diverses sources d'information. Les évaluations utilisant des méthodes mixtes reconnaissent l'importance de consulter divers groupes, chacun ayant sa propre perspective sur le(s) programme(s) et les processus évalués⁴⁸. De façon générale, ces méthodes consistent en une étude de dossier/portefeuille, une analyse des ensembles de données, des entretiens auprès des informateurs clés, des groupes de discussion avec les parties prenantes, une observation des participants et des enquêtes (organisationnelles ou auprès des parties prenantes/utilisateurs par exemple). Cependant, comme le souligne ce chapitre, de récentes évaluations ont élaboré ou utilisé des méthodes et des outils d'évaluation plus poussés. Leur utilisation permet de mieux saisir la qualité des résultats en matière d'égalité des sexes, mais aussi la complexité des interventions pour l'égalité des sexes au regard du pouvoir, de la représentation, de la participation et de l'accès : autant de dimensions essentielles pour la promotion des droits humains et de l'égalité des sexes.





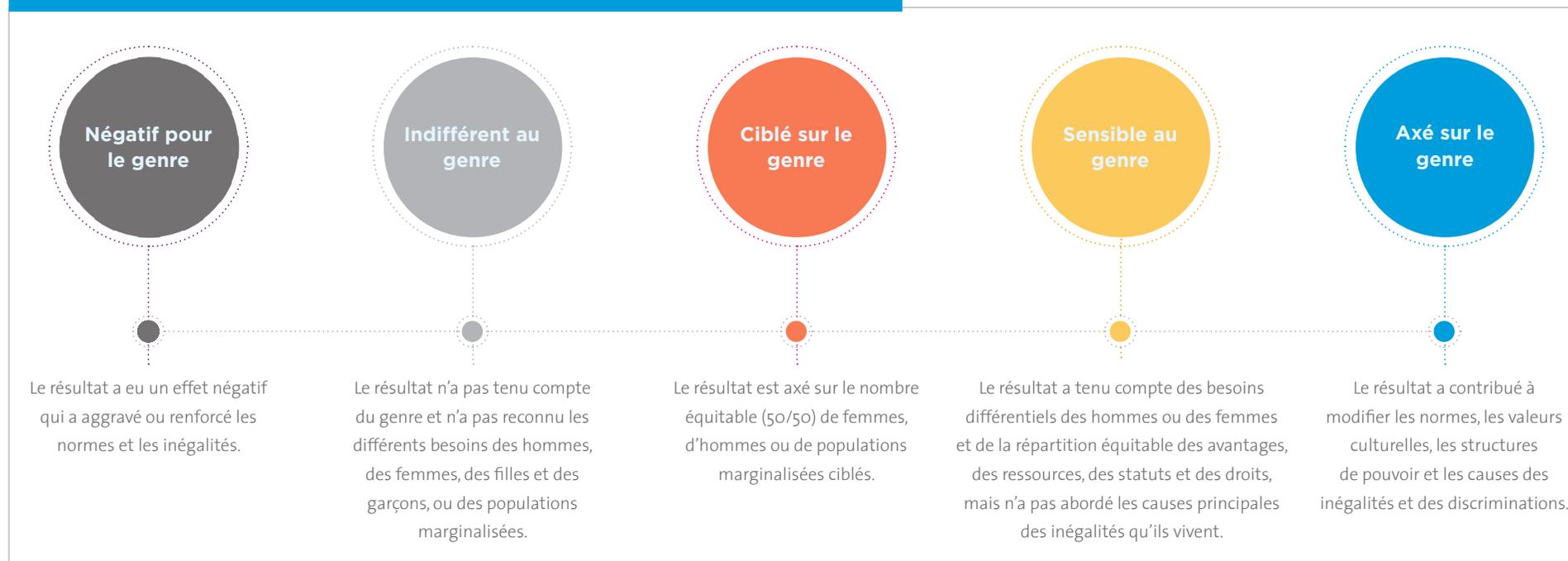
3.1. Élaboration d'une échelle de l'efficacité des résultats en matière d'égalité des sexes

Lors de [l'évaluation de la contribution du Programme des Nations Unies pour le développement \(PNUD\) à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes](#) (2015), le bureau indépendant d'évaluation du PNUD a créé une base de données regroupant 260 résultats en matière d'égalité des sexes couvrant différents domaines thématiques : pauvreté, gouvernance démocratique, prévention des crises et redressement, énergie et environnement. Ces résultats ont été recueillis lors de 62 évaluations des résultats de développement et de 14 visites dans les pays. Les résultats en matière d'égalité des sexes comprennent les produits et les résultats dont on estime qu'ils ont contribué, favorablement ou non, à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans les interventions du PNUD.

L'efficacité ou la qualité de ces résultats a été mesurée selon un cadre commun élaboré par le PNUD : l'échelle de l'efficacité des résultats en matière d'égalité des sexes. Celle-ci est constituée de cinq points. Cette échelle a permis de rendre les problèmes de qualité plus visibles, lesquels sont souvent absents des systèmes de responsabilisation et de formation de rapports.⁴⁹

Comme le montre la figure 4, les notations évoluent de négatif pour le genre à axé sur le genre, « axé sur le genre » correspondant aux résultats qui contribuent à modifier les normes, les valeurs culturelles, les structures de pouvoir et les causes des inégalités et de la discrimination entre les sexes. L'évaluation a révélé que la grande majorité des résultats en matière d'égalité des sexes étaient ciblés sur le genre dans la plupart des domaines thématiques, ce qui signifie qu'ils se contentaient de compter le nombre de femmes et d'hommes impliqués. La seule exception était le secteur de la gouvernance démocratique, pour lequel les résultats ont été qualifiés de « sensibles au genre » car ils ont tenu compte des différents besoins des femmes et des hommes. Notons également que l'évaluation a relevé certains cas de recul des progrès en matière d'égalité des sexes dans tous les domaines thématiques.

FIGURE 4: Échelle de l'efficacité des résultats en matière d'égalité des sexes⁵⁰

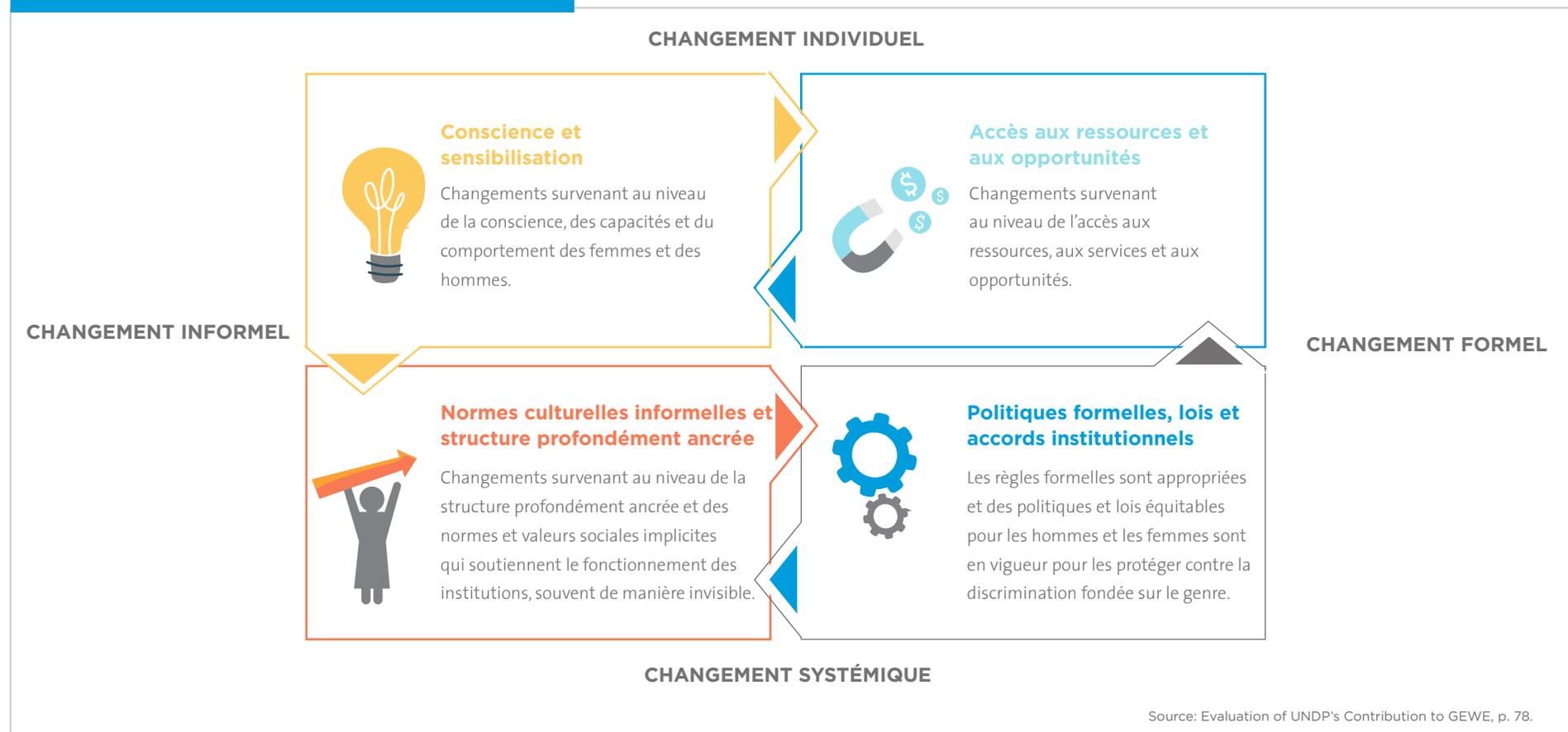


Le Bureau indépendant d'évaluation du PNUD a également adopté le cadre Gender@work pour mieux comprendre les types de changements auxquels le PNUD contribue⁵¹. Ce cadre identifie quatre domaines de changement étroitement liés, nécessaires pour réaliser des progrès durables en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes : changement individuel, changement formel, changement systémique et changement informel. La plupart des résultats du PNUD ont contribué à améliorer l'accès aux ressources et aux opportunités, à modifier les lois et les politiques et à renforcer la sensibilisation. Très peu de résultats ont

engendré des changements systémiques dans les normes culturelles informelles, ce qui est pourtant essentiel pour susciter un changement porteur de transformation en faveur des femmes et des filles.⁵²

L'utilisation conjointe de ces deux cadres permet non seulement d'obtenir un aperçu plus complet de la qualité et du type de résultats en matière d'égalité des sexes, mais aussi de définir une stratégie pour parvenir à un changement transformateur.

FIGURE 5: Cadre du changement Gender@work



Source: Evaluation of UNDP's Contribution to GEWE, p. 78.

3.2. Mise à profit des données probantes pour promouvoir l'égalité des sexes

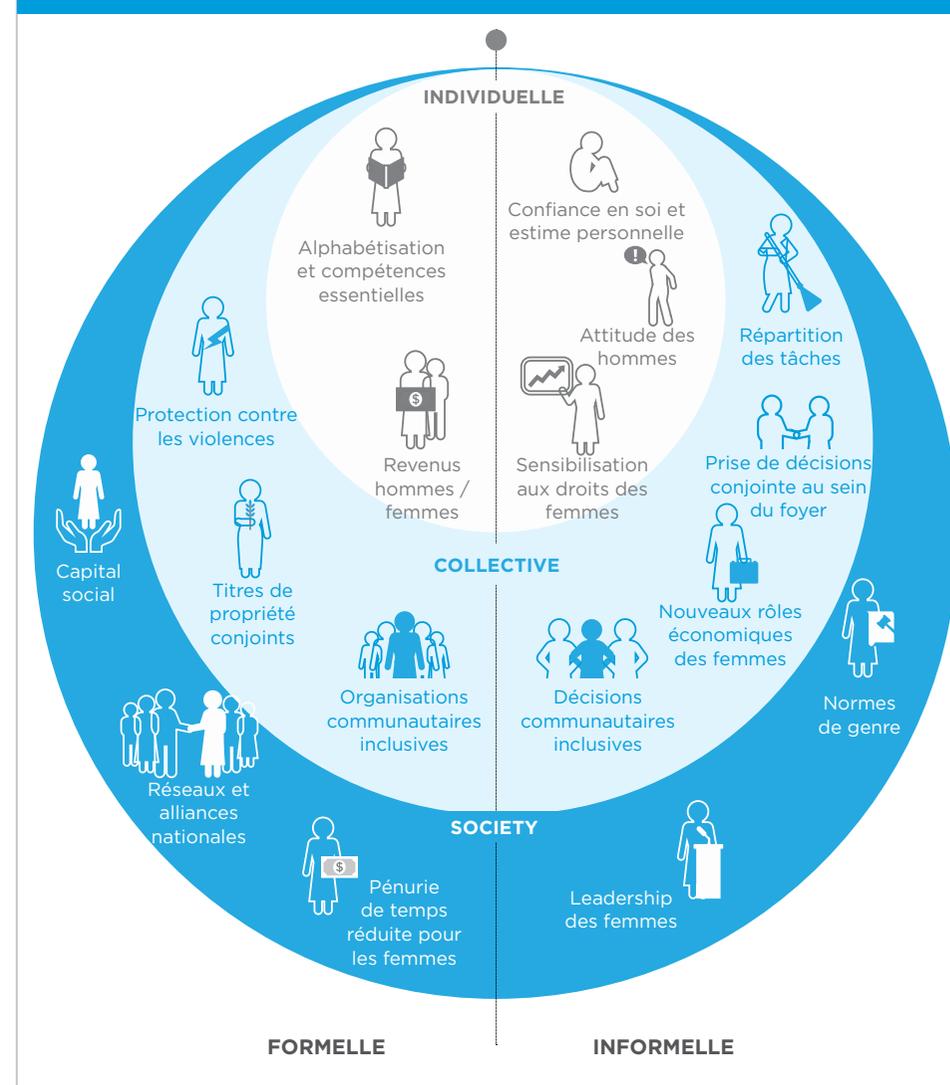
Afin d'améliorer les résultats des opérations en matière d'égalité des sexes et d'aligner l'ambition des futures interventions sur la vision transformatrice du Programme 2030, le bureau indépendant d'évaluation du Fonds international de développement agricole (FIDA) a effectué un examen de synthèse de ses évaluations dans le but d'identifier les pratiques porteuses de transformation en matière d'égalité des sexes. À partir d'un échantillon représentatif de 57 évaluations,⁵³ l'examen de synthèse des évaluations, intitulé *What works for gender equality and women's empowerment – a review of practices and results (2017)*, a identifié 121 pratiques en matière d'égalité des sexes qu'il a classées dans les quatre axes de changement transformationnel du FIDA en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes : i) meilleur accès aux ressources, aux services et aux opportunités ; ii) réduction de la pénurie de temps des femmes ; iii) création d'un environnement favorable ; et iv) renforcement de la sensibilisation et la confiance des femmes et des hommes. Le bureau indépendant d'évaluation a évalué ces pratiques plus en détail en sélectionnant celles qui se sont avérées être les plus efficaces pour favoriser l'égalité des sexes.

La figure 6 présente les principaux domaines d'impacts de l'action en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. La synthèse des évaluations échantillonnées a notamment permis d'observer que les interventions du FIDA tendaient à favoriser de manière significative l'évolution de la condition des femmes aux niveaux individuel, domestique et/ou communautaire.⁵⁴ Parmi les interventions porteuses de changement, on note par exemple :

- L'action pour la répartition des tâches domestiques et contre le travail non rémunéré des femmes, laquelle en réduisant la pénurie de temps de ces dernières, leur a permis de s'engager dans des activités génératrices de revenus et/ou de participer à la prise de décision dans la sphère publique.
- L'action pour la protection des femmes contre les violences, qui leur a permis de s'affirmer dans les espaces publics, tels que les marchés, lesquels peuvent être déterminants pour la transformation de la vie des femmes.
- L'action pour la promotion de l'alphabétisation des femmes, qui leur a permis de bénéficier d'un meilleur accès à l'information, à l'éducation et à la formation et donc d'effectuer des choix plus éclairés.
- L'action pour la protection des droits fonciers des femmes, qui a permis à ces dernières d'accroître leur pouvoir de négociation au sein du foyer, d'augmenter leur chance d'accéder à des services de vulgarisation et de crédit et de limiter leur dépendance aux hommes (partenaires ou membres de la famille).

Quelques exemples de changements systémiques concrets ont également été documentés, notamment en ce qui concerne les lois, les politiques et les capacités gouvernementale.⁵⁵

FIGURE 6: Sphères d'impact des interventions pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes⁵⁶





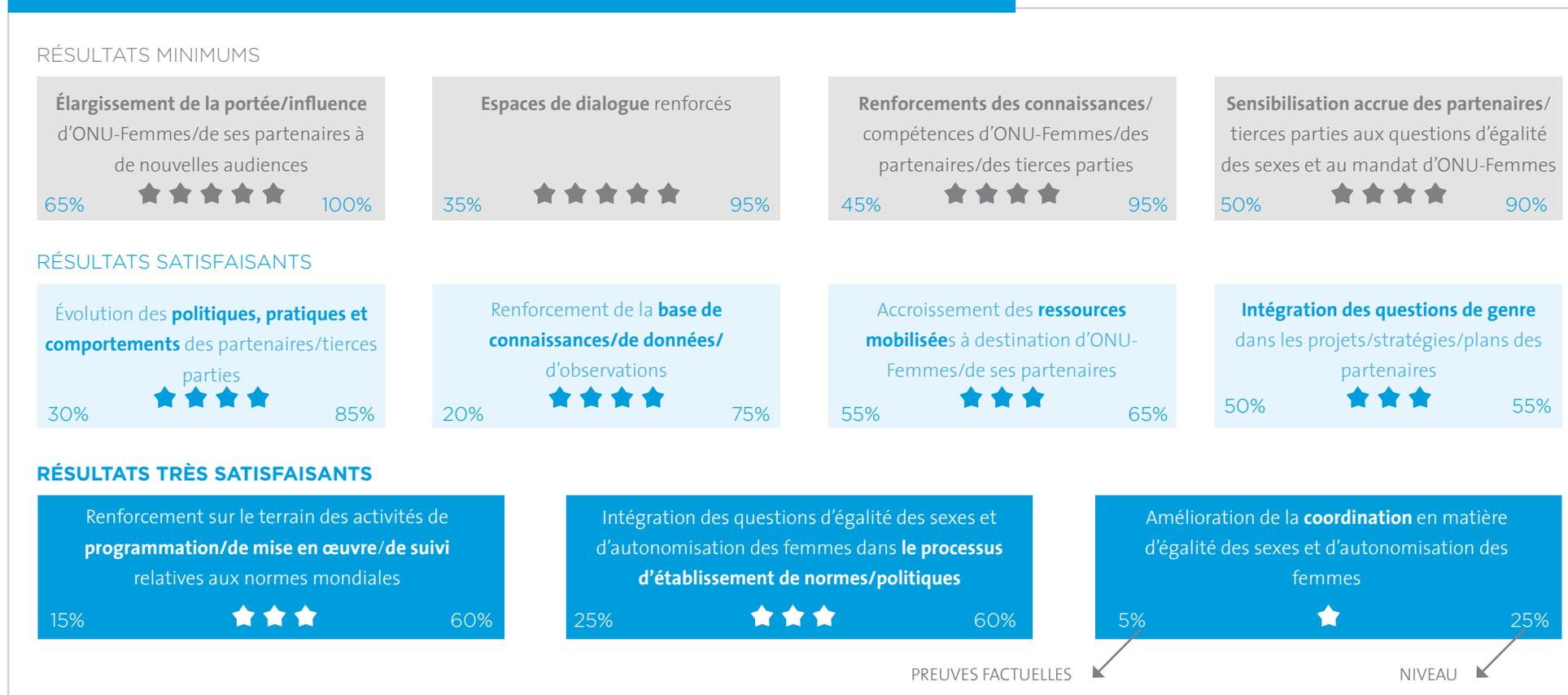
3.3 Évaluation du rôle des partenariats dans les résultats en matière d'égalité des sexes: cartographie des incidences

Le rôle des partenariats stratégiques d'ONU-Femmes dans les réalisations mondiales, régionales et nationales en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (aussi bien en ce qui concerne l'évolution des normes que les résultats des opérations et la coordination) a été évalué au moyen d'une [cartographie des incidences](#) prenant en également considération les résultats observés dans le cadre de l'Évaluation institutionnelle des partenariats stratégiques d'[ONU-Femmes pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes](#), (2017).

Cette méthode a favorisé l'adoption de cadres de travail s'attachant à identifier à l'avance les principaux changements devant être atteints par le biais des partenariats stratégiques d'ONU-Femmes ainsi qu'à fixer les résultats attendus sur le court (résultats minimums), moyen (résultats satisfaisants) et long (résultats très satisfaisants) terme.

Dans le cadre de cette évaluation, les résultats nationaux, régionaux et institutionnels de chacun des 30 partenariats stratégiques étudiés ont été analysés selon une approche qualitative. Comme exposé dans le tableau 5, les résultats « minimums » attendus ont été atteints partiellement ou en intégralité dans presque la totalité des cas ; les résultats « satisfaisants » ont quant à eux été atteints au moins de manière partielle dans la majorité des cas ; tandis que les résultats « très satisfaisants » n'ont été atteints que de façon limitée dans environ la moitié des partenariats.⁵⁷ De manière générale, l'évaluation a permis d'établir que les partenariats stratégiques d'ONU-Femmes ont considérablement contribué à faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre du Plan stratégique. Les partenariats les plus efficaces ont notamment permis d'étendre la portée, la crédibilité et l'influence, non seulement d'ONU-Femmes, mais également de ses partenaires.

TABEAU 5: Niveau d'efficacité des partenariats pour l'obtention des résultats attendus





3.4. Mieux comprendre la dynamique des rapports de pouvoir : évaluation heuristique du système des droits humains

Afin de mieux appréhender les enjeux (qui y gagne ? qui y perd ?) des interventions pour le développement, et plus particulièrement des actions orientées sur l'évolution des relations entre les sexes, il convient de s'intéresser aux dynamiques de pouvoir et d'influence entre les différents acteurs, qu'ils soient détenteurs d'obligations ou détenteurs de droits. Ainsi, l'Évaluation de l'appui de l'*UNFPA à la prévention, à la réponse et à l'élimination de la violence basée sur le genre et des pratiques néfastes* (2018) a été conduite selon une *méthode heuristique (CSH)*, de sorte à pouvoir fournir un cadre aux jugements de valeur à travers le croisement de multiples

perspectives.⁵⁸ Les parties prenantes ont donc été réparties en catégories clés avant d'être cartographiées et ventilées en fonction du rôle qu'elles occupent dans le système des droits humains, à savoir, détenteurs de droits et détenteurs d'obligations principaux, primaires, secondaires ou tertiaires [voir tableau 6], permettant ainsi d'explicitier les dynamiques de pouvoir entre les groupes. La ventilation des parties prenantes en fonction de leur rôle peut aussi contribuer à garantir que les voix et les problématiques spécifiques aux femmes sont bien prises en compte.

TABLEAU 6: Identification des parties prenantes à travers l'analyse heuristique du système des droits de humains⁵⁹

	 POPULATIONS CIBLES	 DÉCISIONNAIRES	 EXPERTS	 OBSERVEURS
 Détenteurs de droits	 Femmes tout au long du cycle de vie, hommes tout au long du cycle de vie, la petite fille	 Autorités locales, système judiciaire, avocats, services de police	 Institutions nationales	 Femmes tout au long du cycle de vie, hommes tout au long du cycle de vie, forces de sécurité, auteurs de violences
 Détenteurs d'obligations principaux		 Corps législatif, gouvernement central		 Commissions nationales des droits humains
 Détenteurs d'obligations primaires	 Femmes tout au long du cycle de vie, hommes tout au long du cycle de vie	 Autorités locales, système judiciaire, avocats et services de police	 Institutions nationales	 Femmes tout au long du cycle de vie, hommes tout au long du cycle de vie, forces de sécurité
 Détenteurs d'obligations secondaires et tertiaires		 UNFPA, donateurs du système de l'ONU, partenaires de mise en œuvre	 Système de l'ONU, société civile, organes chargés des droits humains, communautés de savoir, spécialistes/experts	 Société civile, UNFPA, institutions/médias/politiques populistes et réactionnaires, groupes d'aide humanitaire non orientés vers la protection des droits humains

RÔLE DANS LE SYSTÈME DE DROITS HUMAINS

3.5. Maximisation de la participation des détenteurs de droits : le rapport collaboratif sur les résultats

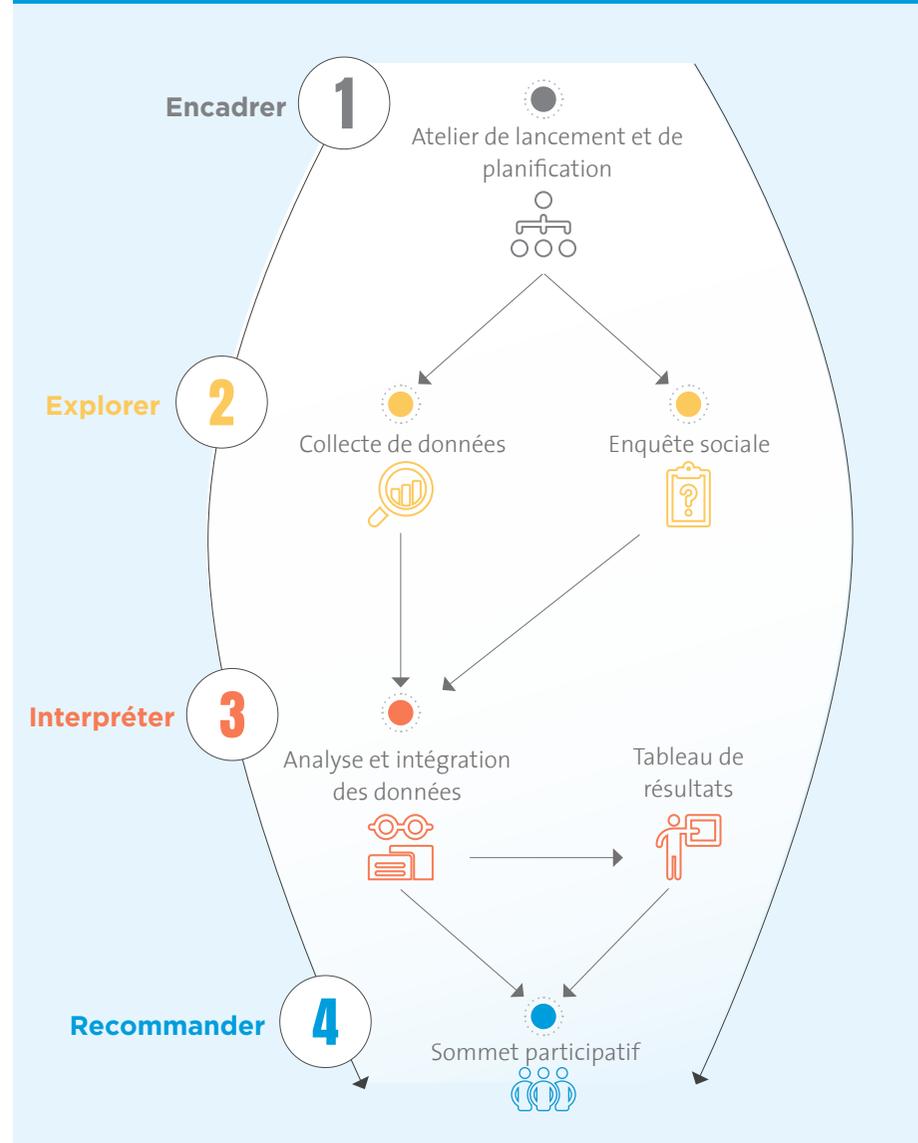
La [technique collaborative de rapport sur les résultats \(CORT\)](#)⁶⁰ est une méthode de rapport centrée sur les parties prenantes qui veille à ce que celles-ci s'approprient bien du processus d'évaluation. Elle est donc particulièrement adaptée à la conduite d'évaluations sensibles au genre et fondées sur les droits humains. Cohérente avec l'approche systémique, cette technique collaborative de rapport est notamment indiquée dans les contextes où les résultats sont épars et difficilement identifiables. Par ailleurs, de par sa nature qualitative, elle peut se montrer efficace pour révéler les conséquences inattendues ou indésirables des interventions.

À travers un processus en quatre phases : Encadrer, Explorer, Interpréter et Recommander, elles-mêmes divisées en plusieurs étapes, la méthode CORT favorise la participation active des détenteurs de droits et autres principales parties prenantes à l'analyse des données et à la génération d'un « scénario de performance » exposant la manière dont le programme a contribué aux résultats et/ou aux impacts observés (voir figure 7).

Dans l'[Évaluation du portefeuille de pays de la note stratégique d'ONU-Femmes sur le Kirghizistan](#) (2017), les détenteurs de droits, tels que les membres de la communauté et les jeunes leaders, ont ainsi été responsabilisés et nommés en tant que médiateurs pour mener des discussions communautaires avec les bénéficiaires des programmes ainsi que pour participer à la collecte et l'interprétation des données⁶¹. Impliquer les communautés en qualité d'experts et créer des processus participatifs leur permettant de conduire leurs propres analyses et évaluations permet en effet de transformer le système des relations de pouvoir au sein des communautés.⁶²

Les parties prenantes ont également été invitées à assister au Sommet participatif organisé dans le cadre de la méthode CORT, où les scénarios de performance ont été passés en revue et validés par le personnel des bureaux de pays d'ONU-Femmes et durant lequel des conclusions ont pu être tirées collectivement.

FIGURE 7: Technique collaborative de rapport sur les résultats (CORT)





3.6 Évaluation du rôle d'ONU-Femmes dans les réalisations en matière d'égalité des sexes : analyse des contributions

Les Évaluations du portefeuille de pays d'ONU-Femmes tentent, en s'appuyant sur une analyse des contributions, de répondre à la question suivante : le positionnement stratégique d'ONU-Femmes au niveau national permet-il d'engendrer des résultats en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes⁶³ ? Dans le cadre des évaluations sensibles au genre, l'analyse des contributions aide ainsi à déterminer l'incidence d'une intervention ou d'un ensemble d'interventions sur les réalisations accomplies en matière d'égalité des sexes dans un ou plusieurs domaine(s) thématique(s).⁶⁴ Les résultats en matière d'égalité des sexes pouvant toutefois rarement être imputés à une seule organisation, cette analyse a également pour objectif de déterminer de manière aussi certaine que possible le rôle précis joué par ONU-Femmes dans les changements observés.

Tout comme pour la méthode CORT, le [scénario de performance](#), est au cœur de l'analyse des contributions. Il regroupe les preuves de changements recueillies à

travers différentes méthodes d'évaluation pour tenter d'expliquer pourquoi et de quelle manière les interventions politiques/les programmes ont pu influencer les réalisations observées, en prenant soin de prendre également en compte les autres facteurs externes et internes susceptibles d'avoir eu une incidence.⁶⁵ Les Évaluations du portefeuille de pays d'ONU-Femmes impliquent donc, en vue de l'élaboration de ce scénario de performance, de dresser un tableau des changements observés (voir tableau 7) ainsi qu'un tableau d'analyse des contributions (voir tableau 8) permettant d'établir dans quelle mesure ONU-Femmes est susceptible d'avoir participé à ces dits changements. Le scénario de performance est ensuite renforcé au cours de multiples processus de validation participatifs avec les détenteurs de droits et détenteurs d'obligations. Ainsi, en plus de faciliter la comparaison des différents rapports d'évaluation, ces outils ont également contribué à standardiser et à promouvoir une certaine rigueur méthodologique et analytique dans le cadre des Évaluations du portefeuille de pays⁶⁶

**TABLEAU 7: Tableau des changements observés – Évaluations du portefeuille de pays**

 DOMAINES/MÉTHODES D'ÉVALUATION	 A. ANALYSE DU PORTEFEUILLE	 B. VISITES SUR LE TERRAIN, ENTRETIENS ET OBSERVATIONS	 CONSTAT GÉNÉRAL (EN FONCTION DES DONNÉES PROBANTES RECUEILLIES)
1. Pertinence			
2. Efficacité			
3. Performance			
4. Durabilité			
5. Droits humains et égalité des sexes			

TABLEAU 8: Tableau d'analyse des contributions

Changements observés dans le cadre l'évaluation	Rôle d'ONU-Femmes (scénario de performance)	Autres facteurs déterminants	Rôle possible des autres facteurs	Contribution plausible d'ONU-Femmes à ce changement	Synthèse des preuves de changement	Incidence sur les droits humains et l'égalité des sexes

CHAPITRE 4

Évaluations d'impact : Quelles sont les meilleures pratiques pour parvenir à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles ?

Étant donné l'importance de déterminer les liens de causalité pour pouvoir orienter l'action pour la réalisation des objectifs et cibles de développement durable, ce chapitre présente trois évaluations d'impact et démontre la manière dont celles-ci ont permis de mieux comprendre les approches et les conditions déterminant l'efficacité des interventions en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Deux des études présentées dans ce chapitre s'appuient sur des méthodes expérimentales/quasi expérimentales ainsi que sur l'adoption d'un raisonnement contre-factuel et l'utilisation de groupes de référence. La troisième évaluation d'impact a quant à elle été conduite selon une approche qualitative et non expérimentale basée sur une observation de la situation « avant et après » l'intervention.





Impact evaluations

La majorité des évaluations conduites au sein du système de l'ONU se concentrent sur la réalisation des objectifs, les contributions à leur réalisation, et les résultats à court et moyen terme. Peu d'entre elles s'attachent à évaluer ou mesurer le critère d'impact établi par le CAD-OCDE pour l'évaluation de l'aide au développement, en partie en raison de la difficulté à attribuer avec certitude le mérite des réalisations (c'est à dire à déterminer la relation de cause à effet) à une intervention donnée, l'incidence des interventions étant principalement déterminée sur la base d'un raisonnement contre-factuel (« Que se serait-il produit en l'absence d'intervention ? »).

Les évaluations d'impact visent à répondre⁶⁷ aux questions suivantes :



L'intervention a-t-elle engendré un changement ?



Dans quelle mesure ce changement peut-il être attribué au projet ?



De quelle manière ce changement a-t-il été engendré ?



L'intervention est-elle susceptible de produire des résultats similaires ailleurs ?

4.1. . Meilleures pratiques pour réduire les mariages d'enfants et les grossesses adolescentes

En partenariat avec l'Initiative internationale pour l'évaluation d'impact (3ie) et universités clés dans ce domaine, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) conduit actuellement une évaluation d'impact de son programme pour l'amélioration de la vie des adolescents en Afghanistan, en Inde et au Pakistan, développé conjointement avec la Fondation IKEA, dans l'objectif de combler le manque de connaissances quant aux meilleures pratiques permettant de réduire les mariages d'enfants et de pouvoir ainsi intensifier les actions les plus efficaces en la matière⁶⁸.

Chaque année, 12 millions de filles sont mariées avant 18 ans⁶⁹. Pratique inégalitaire profondément ancrée, le mariage des enfants prive les filles de leurs droits économiques et de leur droit à l'éducation et leur dénie de nombreuses opportunités, enfermant ces dernières, ainsi que leurs familles, dans un cycle de pauvreté persistant sur des générations.

En ce sens, l'évaluation d'impact de ce programme visait à déterminer si et de quelle manière la probabilité de scolarisation des adolescentes dans l'enseignement secondaire pouvait réduire la prévalence des mariages d'enfants et des grossesses adolescentes. Intégrée au programme et conduite dans souci d'équité et d'égalité des sexes, l'évaluation d'impact a été menée selon une approche expérimentale en Inde et au Pakistan, où les districts étudiés et les districts témoins ont été sélectionnés de manière aléatoire, et selon une approche quasi expérimentale en Afghanistan, où des scores de propension et la méthode des doubles différences ont été utilisés pour analyser l'évolution dans le temps des districts où l'intervention avait été réalisée.

Les résultats de cette évaluation devraient permettre de déterminer l'efficacité d'un ensemble d'interventions sur la vie des adolescentes et son impact positif ou négatif sur différents groupes de population, ventilés selon plusieurs facteurs, comme le sexe, l'origine ethnique, la religion, le revenu, la langue, etc. Des analyses qualitatives supplémentaires seront également menées afin de mieux comprendre les contextes et les raisons conditionnant l'efficacité de ces approches, ainsi que la manière dont elles fonctionnent.



4.2 Meilleures pratiques pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes

Afin d'alimenter les connaissances en matière d'autonomisation économique et d'entrepreneuriat des femmes, la Banque mondiale et l'Organisation internationale du travail (OIT) ont mis au point un essai randomisé contrôlé permettant de mesurer l'impact du programme GET Ahead [Aller de l'avant] pour les femmes dans l'entreprise sur la rentabilité, la croissance et la survie des entreprises détenues par des femmes. Cette étude, baptisée [Unpacking the determinants of entrepreneurship development and economic \(2019\)](#)⁷⁰ (Facteurs d'entrepreneuriat et d'autonomisation économique des femmes au Kenya), s'appuyait sur un échantillon de 3 537 entreprises réparties sur plus de 157 marchés ruraux de quatre comtés kenyans pour tenter de caractériser les divers aspects de l'organisation des femmes, de leurs moyens de subsistance ainsi que de leur contrôle des ressources. Elle prévoyait également un cadre de travail pour l'autonomisation économique des femmes.

Le processus de randomisation appliqué dans le cadre de cette évaluation expérimentale s'articulait en deux phases, la première pour sélectionner les villages/marchés où intervenir et la seconde pour sélectionner les individus à former au sein des marchés étudiés. Afin d'éviter que certaines femmes dans le besoin ne se sentent lésées, le processus de randomisation a été conduit de manière transparente, de sorte que les places de formation semblent avoir été attribuées de manière équitable. Dix-huit mois après la formation, 446 femmes dont l'activité était toujours

opérationnelle ont été sélectionnées aléatoirement pour tenter de déterminer si un accompagnement supplémentaire était susceptible de renforcer les résultats désirés en matière d'impact de la formation. Quatre séries d'enquêtes de suivi ont également été conduites afin d'évaluer les résultats un an et trois ans après la formation.

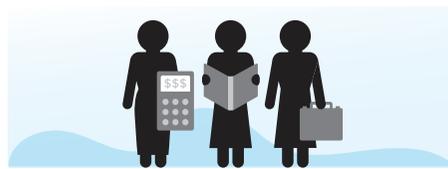
Après trois ans, l'étude a permis de démontrer que les femmes ayant suivi la formation dégageaient davantage de profits, qu'elles bénéficiaient d'une meilleure santé mentale et d'un plus grand bien-être subjectif et que le taux de survie de leur entreprise était plus élevé que les femmes n'ayant pas eu la chance d'y participer. En outre, il a été constaté que la mise en place d'un accompagnement supplémentaire ne permettait pas d'augmenter significativement l'impact de la formation. Suite à cette étude, les responsables de mise en œuvre de programme de pays ont donc été appelés à renforcer leurs interventions des manières suivantes : (a) en prenant en compte les problématiques de genre influant sur la formation des femmes et en encourageant ces dernières à participer à des opportunités de formation ; (b) en s'attelant au développement participatif d'un éventail de compétence ; (c) et en s'intéressant davantage aux mécanismes permettant d'améliorer la survie, les ventes et les bénéfices des entreprises, en tant que facteurs clés du bien-être personnel des femmes.⁷¹

Accroître l'autonomisation économique et l'entrepreneuriat des femmes



Opportunités de formation

Prendre en compte les problématiques de genre influant sur la formation des femmes et les encourager à participer à des opportunités de formation



Participation des femmes

S'atteler au développement participatif d'un éventail de compétence



Bien-être personnel des femmes

S'intéresser davantage aux mécanismes permettant d'améliorer la survie, les ventes et les bénéfices des entreprises, en tant que facteurs clés du bien-être personnel des femmes



4.3. Meilleures pratiques pour réduire les violences exercées par un partenaire intime à l'égard des femmes

En 2016, Promundo, un consortium mondial promouvant l'égalité des sexes en intervenant auprès des hommes et des garçons pour faire évoluer les normes de genre préjudiciables et les rapports de pouvoir a mené une [évaluation d'impact](#) de son programme pilote [Living Peace](#), destiné à accompagner, en République démocratique du Congo orientale, les partenaires masculins des femmes victimes de viols de guerre et de violences intimes de la part d'un ancien partenaire pour les aider à surmonter leur traumatisme, à reconstruire leur identité de manière non violente et sensible au genre et à réduire la stigmatisation et l'exclusion sociale des femmes survivantes. L'étude s'est notamment penchée sur la théorie du changement du programme, dont elle a tenté de démontrer l'efficacité trois ans après l'intervention.

À travers l'analyse de séries chronologiques, l'évaluation d'impact visait notamment à définir si le changement de comportement et d'attitude des participants avait perduré après la fin de l'intervention et s'il avait pu se propager à la famille et aux membres de la communauté et influencer l'évolution des normes communautaires. Pour cela, deux séries de groupes de réflexion et d'entretiens individuels approfondis ont été conduites avec les participants masculins, leur famille et leur communauté. La grande majorité des participants ont rapporté que le programme Living Peace les avait aidés à adopter une attitude et un comportement non violents et plus équitables et avait eu une incidence positive sur leurs relations intimes et familiales. De plus, il a pu être démontré que ces changements perduraient toujours trois ans après la fin de l'intervention.

Aucune étude précédente ne s'étant penchée sur le ressenti des hommes face au viol de leur femme ou de leur partenaire féminine dans les contextes de conflits, les conclusions de cette évaluation d'impact se révèlent particulièrement intéressantes en ce qui concerne :

- la prévention primaire dans les situations de conflits et post-conflits ;
- les interventions intégrées prévoyant des activités de prévention primaire et secondaire en parallèle du soutien aux victimes ;
- la prévention primaire dans les environnements exempts de conflits, notamment quant à la manière de prendre en compte les expériences traumatiques des hommes pour prévenir la violence des partenaires intimes⁷².

Essais randomisés contrôlés

Dans le contexte des évaluations de développement, et notamment des évaluations sensibles au genre, les méthodes expérimentales et quasi expérimentales, dans lesquelles s'inscrivent les essais randomisés contrôlés, sont souvent controversées, car soumises à de nombreux enjeux.

En effet, le caractère expérimental soulève des problématiques et inquiétudes éthiques qui doivent être compensées de manière transparente dès le début des évaluations, en particulier en ce qui concerne les participants du groupe de référence, qui ne bénéficieront pas des avantages induits par l'intervention.

Par ailleurs, les essais randomisés contrôlés n'étudient qu'un nombre limité de résultats, sans prendre en compte le processus de mise en œuvre ou encore le contexte dans lequel les programmes sont élaborés, mis en œuvre et évalués.

De plus, en raison de leur champ d'application restreint, les essais randomisés contrôlés ne permettent pas toujours de prendre en compte la multiplicité de voix et de points de vue qui sont pourtant le propre des évaluations sensibles au genre et aux droits humains.

Enfin, les évaluations expérimentales ou quasi expérimentales présentent un prix extrêmement élevé et demandent un niveau d'expertise considérable.**

.....
*Bamberger Michael, Segone Marco et Tateossian Florencia, Evaluating the Sustainable Development Goals: With a "no one left behind lens through equity-focused and gender-responsive evaluations (Évaluer les objectifs de développement durable en ne laissant personne de côté : évaluations sensibles au genre et à l'égalité des sexes) ONU-Femmes, 2016, p. 20.
**Ibid., p. 65.



CHAPITRE 5

Coup de projecteur sur les évaluations nationales sensibles au genre



Ces dernières années, ONU-Femmes a apporté son soutien à différents mécanismes nationaux promouvant l'égalité des sexes dans des pays tels que la Colombie, la Jordanie, le Népal et la Serbie. Des mécanismes destinés à orienter les priorités nationales en matière d'égalité des sexes et à favoriser l'obtention de résultats dans ce domaine, notamment à travers le renforcement des dispositifs institutionnels et des dispositifs de coordination. Elle a également conduit une série d'évaluations portant sur les plans d'action nationaux pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ainsi sur les plans d'action nationaux en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité. Ces actions s'inscrivent dans la continuité des efforts entrepris par le système de l'ONU en vue de renforcer la capacité d'évaluation des pays pour un suivi et un examen rigoureux et factuels des progrès effectués au niveau national vers la réalisation des objectifs de développement durable, conformément aux exigences du Programme 2030.

Les plans d'action nationaux pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes traduisent les engagements normatifs internationaux, tels que le Programme d'action de Beijing et les normes des droits humains spécifiques aux droits des femmes, dans des stratégies et plans nationaux. Parmi les évaluations nationales sensibles au genre passées en revue, toutes, sauf une, avaient été conduites selon une méthode mixte. Des évaluations qui avaient pour objectif de mesurer les progrès effectués par les gouvernements et partenaires majeurs concernant la mise en œuvre des plans d'action nationaux et de fournir des recommandations en vue du renforcement des plans d'action existants ou de l'élaboration des futures stratégies. Dans le cadre de ces évaluations, chaque pays a veillé à appliquer des processus participatifs et consultatifs, en impliquant un large éventail de parties prenantes (détenteurs de droits et d'obligations), à savoir : les ministères compétents, la société civile et autres acteurs nationaux ainsi que les bureaux de pays de Nations Unies et les organismes donateurs.

Bien que les plans d'action nationaux s'attachent à lutter contre les inégalités de genre spécifiques à chaque pays, l'étude de quatre évaluations nationales sensibles au genre a permis de tirer des conclusions et enseignements communs, en particulier

en ce qui concerne les mécanismes et processus nécessaires à l'amélioration de la mise en œuvre et de la durabilité de ces stratégies (voir tableau 9).

Étant conduites par les pays eux-mêmes, les évaluations nationales sensibles au genre peuvent non seulement contribuer à l'appropriation et la responsabilisation nationale pour la réalisation des engagements relatifs à l'égalité des sexes, aux droits humains et à l'autonomisation des femmes et des filles, mais également favoriser l'utilisation de données d'évaluation probantes pour élaborer les rapports nationaux ainsi que pour orienter et promouvoir des politiques sensibles au genre dans tous les secteurs⁷³. Par ailleurs, en alimentant une base de données probantes sur les mécanismes systémiques et sociaux responsables des inégalités auxquelles sont confrontés les différents groupes de femmes et de filles pour l'accès aux ressources, aux services, aux opportunités économiques/de travail et aux sphères publiques de décision, les évaluations nationales sensibles au genre sont en mesure de faire progresser significativement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Télécharger



Briefing – Examens nationaux volontaires : l'absence de données probantes relatives à l'égalité des sexes et aux questions de genre

L'étude de 46 examens nationaux volontaires présentés dans le cadre du Forum politique de haut niveau pour le développement durable 2018 a mis en lumière des lacunes flagrantes concernant l'utilisation et l'incorporation de données probantes, et notamment de données relatives à l'égalité des sexes, dans les rapports d'évaluation sur les progrès et défis nationaux.

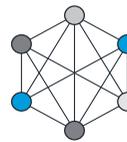


TABLEAU 9a:
Évaluations nationales sensibles au genre – synthèse des constats communs

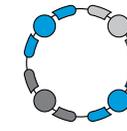
Les approches efficaces



L'intégration de la question d'**intersectionnalité** au processus d'évaluation a été déterminante pour pouvoir analyser et appréhender la manière dont les facteurs de classe sociale, d'origine ethnique, d'âge ou de religion s'additionnent au critère discriminant de genre pour venir créer différents niveaux d'inégalité (Serbie, Colombie)

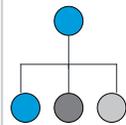


La mise en œuvre d'un ensemble d'**interventions transversales** s'est révélée particulièrement efficace pour répondre aux problématiques liées aux inégalités de genre et s'attaquer à leurs causes profondes.



Le recours à des **mécanismes multipartites** a participé à la création d'importantes synergies permettant de mobiliser et mettre à profit les connaissances, compétences et ressources financières collectives des différents acteurs, nationaux ou internationaux (Colombie, Népal, Serbie), dans le cadre de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des interventions en faveur de l'égalité des sexes.

Les approches inefficaces



Bien que la nécessité d'intervenir en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes ait été largement reconnue et ait engendré un engagement généralisé, en raison du **manque de clarté quant au rôle des ministères compétents** dans la mise en œuvre des stratégies nationales en la matière, ces derniers n'ont alloué **aucunes ressources financières ou humaines** aux interventions liées à l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans le cadre de leurs budgets (Jordanie, Serbie).



L'efficacité de la mise en œuvre des plans d'action nationaux ainsi que l'étendue de leur impact potentiel a été compromise par une **mauvaise allocation des ressources** et un sous-financement chronique (Colombie, Jordanie, Serbie).



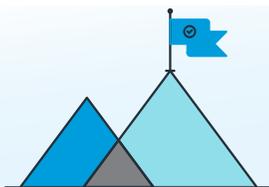
Les interventions isolées à petite échelle ne semblent pas les mieux indiquées pour favoriser les changements porteurs de transformation nécessaires à l'éradication des obstacles sociaux et structurels contribuant aux inégalités de genre, tant ces derniers sont profondément ancrés.



L'insuffisance ou l'inadéquation des mécanismes de coordination (inter et intra) institutionnels effectuant la liaison à l'échelle nationale et locale a nuit à la mise en œuvre et au suivi des progrès (Colombie, Jordanie, Serbie). Ainsi, en Colombie, dans le cadre de l'objectif de transversalisation de la perspective de genre dans les processus de planification et de budgétisation (l'un des domaines de progrès les moins avancés), seuls 41,9 % des entités avaient pris en compte les problématiques de genre dans leurs activités de planification et de budgétisation.

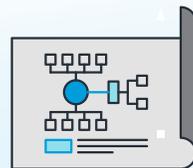


TABLEAU 9b: Synthèse des enseignements tirés



Stratégies nationales

Afin de promouvoir une plus grande institutionnalisation et durabilité des stratégies en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, il convient de veiller à ce que les plans d'action nationaux soient non seulement alignés sur les normes internationales et régionales en la matière, mais également sur les priorités et stratégies nationales et sectorielles. Dans le cas contraire, les priorités en matière d'égalité des sexes risquent d'être négligées ou omises du processus d'élaboration de politiques.



Théorie du changement

L'adoption de processus participatifs dans le cadre de l'élaboration de la théorie du changement pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes permet d'instaurer un cadre de travail commun et inclusif propice à une programmation pertinente, une mise en œuvre efficace et à la mobilisation de ressources au niveau national/local. Il convient également que la théorie du changement soit suffisamment souple pour pouvoir s'adapter à des circonstances changeantes.



Cadres de suivi et d'évaluation

Les plans d'action nationaux doivent être estimés et financés de manière appropriée et pouvoir s'appuyer sur des cadres de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation définissant clairement les rôles et responsabilités des principales parties prenantes.



Données ventilées

Le manque de données ventilées relatives aux différents groupes en situation de vulnérabilité compromet la lutte contre les formes de discrimination et d'exclusion. L'Évaluation du Plan d'action national serbe en faveur de l'égalité des sexes (2016-2018) a ainsi mis en lumière l'insuffisance de données relatives à la situation des principaux groupes de femmes (ménages dirigés par des femmes, femmes incarcérées, femmes migrantes) sur des questions clés, comme la pauvreté, la participation au marché du travail et la participation politique.



Partenariats

Promouvoir les partenariats avec la société civile, et plus particulièrement avec les organisations de femmes, dans le cadre de l'établissement des priorités nationales ainsi que de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des plans d'action nationaux peut contribuer à favoriser la responsabilisation des pays pour la réalisation des objectifs en matière d'égalité de sexes et d'autonomisation des femmes



Financement

Un mode de financement pluriannuel doit être privilégié pour espérer engendrer des changements sociaux concrets et durables à travers les programmes.

CHAPITRE 6

Conclusion

Comme le soulignent bon nombre des évaluations étudiées dans le cadre du présent rapport, la majorité des changements observés en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ont eu lieu au niveau individuel, domestique ou communautaire. Afin de pouvoir disposer de données probantes pour orienter et faire évoluer les stratégies politiques et systèmes, il convient cependant de s'intéresser aux changements à plus grande échelle.

Dans cette optique, les évaluations sensibles au genre peuvent servir de socle pour la transition vers des évaluations systémiques, capables de s'adapter à des contextes complexes, lesquelles sont indispensables pour pouvoir espérer engendrer les changements porteurs de transformation imaginés par le Programme de développement durable à l'horizon 2030.





Le présent rapport s'est principalement intéressé à l'intégration des questions relatives à l'égalité des sexes et aux droits fondamentaux dans les évaluations menées par les entités des Nations Unies. En ce sens, il est apparu que l'approche la plus fréquemment adoptée, en particulier pour les évaluations portant sur les projets, consistait à définir l'égalité des sexes et les droits humains en tant que critère d'évaluation à part entière ou à l'inclure dans les critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité fixés par le CAD-OCDE. D'autres entités des Nations Unies ont pour leur part opté pour des approches théoriques combinées à un ou plusieurs cadre(s) analytique(s) centré(s) sur les questions de genre. Ce type d'approche présente en effet l'avantage de permettre une évaluation plus nuancée de la nature et de la qualité des résultats atteints en matière d'égalité des sexes. Si certaines entités ont choisi de s'appuyer sur les cadres analytiques existants, d'autres ont mis au point, en se basant sur un continuum de progrès, leur propre échelle d'évaluation ou typologie pour pouvoir interpréter la qualité des résultats.

Cependant, dans le cadre des évaluations thématiques et/ou de portefeuille de pays, et en particulier pour les interventions ciblant les femmes et les filles, de nombreuses entités des Nations Unies ont adopté une combinaison variée d'approches, de méthodes et d'outils d'évaluation sensibles au genre davantage centrés sur l'inclusion, la participation et la non-discrimination. Ces approches, méthodes et outils se sont montrés particulièrement intéressants pour mesurer la qualité des résultats observés en matière d'égalité des sexes et mieux appréhender les rapports de pouvoir et les opinions des différents détenteurs de droits et d'obligations, notamment en ce qui concerne les groupes en situation de vulnérabilité. Ces évaluations ont également marqué un tournant vers l'adoption d'approches systémiques, dans lesquelles s'inscrivent les approches développées par ONU-Femmes, portant une plus grande attention aux relations entre les différentes parties prenantes, ainsi qu'aux points de vue et limites de chacun. Bien que les évaluations d'impact ne soient pas conduites de manière uniforme au sein du système des Nations Unies⁷⁴, elles permettront de générer des données probantes sur les approches à adopter en matière d'égalité des sexes, particulièrement dans les domaines où il devient urgent de faire évoluer les normes sociales et les comportements et de lutter contre les obstacles structurels.

Le processus d'évaluation visant à mesurer les progrès effectués en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes doit être appréhendé comme un processus intrinsèquement politique, complexe, non linéaire et incertain. En effet, les normes de genre contribuant aux inégalités et à la discrimination sont inhérentes à un système profondément ancré, lequel perpétue des rapports de force sociaux/culturels, économiques et politiques inégalitaires entre les femmes et les hommes.

Les inégalités de genre découlant de multiples facteurs, on ne peut donc leur opposer une solution unique. Comme l'avait pressenti le Programme d'action de Beijing il y a près de 25 ans, et comme le reconnaît aujourd'hui le Programme de développement durable à l'horizon 2030 à travers son objectif dédié à l'égalité des sexes ainsi que les différentes cibles liées aux questions de genre réparties entre ses autres objectifs, l'instauration de changements porteurs de transformations pour les femmes et les filles dépend fortement de notre capacité à agir de manière synergique et intégrée dans les 12 domaines critiques, en coordination avec un éventail d'acteurs de l'action pour le développement, depuis l'échelle locale à l'échelle mondiale.

Toutefois, l'accent mis sur les évaluations de projets ou de programmes ne suffit pas à engendrer des changements assez profonds et à assez grande échelle pour permettre la réalisation des ODD. En effet, comme le soulignent bon nombre des évaluations étudiées dans le cadre du présent rapport, la majorité des changements observés en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ont eu lieu aux niveaux individuel, domestique ou communautaire. Afin de pouvoir disposer de données probantes pour orienter et faire évoluer les stratégies politiques et systèmes, il convient cependant de s'intéresser aux changements à plus grande échelle. Dans cette optique, les évaluations sensibles au genre peuvent servir de socle pour la transition vers des évaluations systémiques, capables de s'adapter à des contextes complexes, celles-ci étant indispensables pour pouvoir espérer engendrer les changements porteurs de transformation imaginés par le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

En effet, étant conduites par les pays eux-mêmes, les évaluations nationales sensibles au genre peuvent non seulement contribuer à l'appropriation et la responsabilisation nationale pour la réalisation des engagements relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, mais également favoriser l'utilisation de données d'évaluation probantes en vue d'améliorer le processus d'élaboration de politiques et de promouvoir l'émergence de politiques sensibles au genre dans tous les secteurs. En explicitant les systèmes de pouvoir formels et informels participant à asseoir les normes de genre dans différents contextes et pays, en impliquant les détenteurs de droits et d'obligations, y compris ceux directement concernés par les violations de droits, ainsi qu'en recueillant des données, connaissances et enseignements stratégiques, les évaluations sensibles au genre facilitent l'analyse approfondie des vecteurs de changement à différents niveaux, permettant ainsi d'orienter les politiques et investissements de manière à parvenir à l'égalité des sexes et à ne laisser aucune femme ou fille de côté.



Mesurer l'intégration de la perspective de genre dans les évaluations

- L'égalité des sexes et les droits humains constituent un critère d'évaluation à part entière
- L'égalité des sexes est mesurée à travers les critères standard de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact.
- Les rapports d'évaluation et les questions évaluées s'attachent à définir la manière dont les problématiques d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ont été prises en compte dans le processus d'élaboration, de planification et de mise en œuvre des interventions, ainsi qu'à déterminer les résultats atteints en la matière.
- Les questions évaluées permettent d'appréhender les mécanismes d'intersectionnalité, à savoir la manière dont les facteurs de classe sociale, d'origine ethnique, de caste, d'âge ou de religion s'entrecroisent avec le critère discriminant de genre.
- L'évaluation analyse dans quelle mesure la politique/le programme/le projet participe à faire avancer les normes approuvées aux niveaux national et international en matière d'égalité des sexes (comme celles fixées dans le cadre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, des ODD ou du Programme d'action de Beijing).
- L'évaluation cible les détenteurs de droit et d'obligation (notamment les femmes et les autres groupes confrontés à la discrimination) en tant que principaux destinataires et indique la manière dont ceux-ci seront impliqués dans le processus d'évaluation.
- L'évaluation est conduite selon des méthodes mixtes, ces dernières étant particulièrement propices à l'évaluation des questions relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.
- Les méthodes appliquées pour collecter les données d'évaluation, et notamment la base et les outils d'échantillonnage utilisés, reflètent la manière dont les problématiques de genre sont intégrées à l'évaluation et prévoient une ventilation des données en fonction du sexe.
- L'évaluation est conduite selon des approches/méthodes participatives, de sorte à garantir la diversité des parties prenantes. Par exemple, les bonnes pratiques d'évaluation supposeraient de mettre en place des mesures visant à maximiser l'inclusion/la participation des femmes et des groupes les plus discriminés et marginalisés dans le processus d'évaluation, notamment en s'attaquant aux potentiels freins à leur participation.
- L'évaluation étudie l'approche adoptée par la politique/le programme/le projet en vue de l'intégration des perspectives de genre. Par exemple : la politique/le programme/le projet est-il/elle guidé(e) par des objectifs d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes fixés à l'échelle de l'ensemble du système/de l'organisation (comme la politique de l'Entité en matière de genre/le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes) ?
- L'évaluation étudie les besoins institutionnels nécessaires pour promouvoir efficacement l'intégration des perspectives de genre dans une politique/un programme/un projet donné (notamment en ce qui concerne les évaluations de programmes de pays/les évaluations nationales/ou les évaluations portant sur les politiques institutionnelles en matière de genre).
- Les données sont analysées/sourcées de sorte à représenter explicitement et en toute transparence les voix des différents groupes de rôles sociaux, et/ou les données quantitatives disponibles sont ventilées de manière à garantir leur caractère inclusif, leur exactitude et leur crédibilité.
- L'évaluation met en avant des approches innovantes en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes.
- L'évaluation décrit/documente les conséquences inattendues ou involontaires de l'intervention sur les droits humains et l'égalité des sexes.
- L'évaluation étudie et documente les changements/impacts porteurs de transformation engendrés par la politique/le programme/le projet en matière d'égalité des sexes, notamment en ce qui concerne les rapports de pouvoir, les normes sociales/de genre et les inégalités structurelles.
- Les recommandations émises dans le cadre de l'évaluation prennent en compte les problématiques de genre. Par exemple : le rapport d'évaluation fournit-il des recommandations quant aux questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes prioritaires pour améliorer l'efficacité des futures interventions ou initiatives dans ce domaine



Notes de fin

- 1 Liz Ford, « [Not one single country set to achieve gender equality by 2030](#) », The Guardian, 3 juin 2019.
- 2 (*Ibid.*, p. 5)
- 3 [Manuel d'évaluation d'ONU-Femmes sur la gestion des évaluations sensibles au genre](#), ONU-Femmes, 2015, p. 4
- 4 (*Ibid.*, p. 5)
- 5 Quinze partenaires du GNUE ont répondu à cet appel.
- 6 Voir les [Normes et règles d'évaluation](#) du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE), New York, 2016. Les droits humains et l'égalité des sexes ont qualité de norme (Norme 8 sur les droits humains et l'égalité des sexes) mais également de règle (Règle 4.7 « La conception de l'évaluation doit préciser dans quelle mesure elle prend en compte l'engagement du système des Nations Unies en faveur d'une approche fondée sur les droits humains et de l'intégration des questions de genre »).
- 7 *Ibid.*, p. 74
- 8 *Ibid.*, p. 45
- 9 *Ibid.*, pg 49
- 10 *Ibid.*, p. 77 - 80
- 11 *Ibid.*, p. 60-65
- 12 *Ibid.*, p. 81-85
- 13 *Ibid.*, p. 74
- 14 Michael Quinn Patton, Utilization-focused checklist, 2008, disponible à l'adresse suivante : www.wmich.edu/evalctr/wp-content/uploads/2010/05/UFE.pdf.
- 15 https://www.betterevaluation.org/en/plan/approach/appreciative_inquiry
- 16 K.A. Sielbeck-Bowen, S. Brisolara, D. Seigart, C. Tischler and E. Whitmore, 'Beginning the Conversation', New Directions for Evaluation 96, 2002, pp. 109-113.
- 17 David M. Fetterman, and Abraham Wandersman (eds), Empowerment Evaluation Principles in Practice, Guilford Press, 2005.
- 18 Rick Davies et Jess Dart, « La technique du changement le plus significatif (CPS) : Guide d'utilisation », Royaume-Uni et Australie, avril 2005, disponible à l'adresse suivante : <https://www.mande.co.uk/wp-content/uploads/2005/MSc_20Guide/French_20translation_20of_20MSC_20Guide.pdf>
- 19 Les approches d'évaluation basées sur la théorie s'appuient sur une théorie du changement pour tenter de déterminer si et de quelle manière une intervention a contribué aux résultats observés. En plus d'exposer la manière dont l'intervention est censée produire les résultats escomptés, la théorie du changement décrit les mécanismes du changement ainsi que les hypothèses, les risques et les conditions susceptibles d'expliquer la concrétisation de la théorie sous la forme des résultats observés. Source : « Approches d'évaluation axées sur la théorie : Concepts et pratiques », Gouvernement du Canada, disponible à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/verifications-evaluations/centre-excellence-en-evaluation/ap-proches-evaluation-axees-theorie-concepts-pratiques.html>
- 20 Développé par Sara Hlupekile Longwe et disponible à l'adresse suivante: http://awidme.pbworks.com/w/page/36322701/Women's_20Empowerment_20Framework
- 21 Consultable à l'adresse suivante : http://awidme.pbworks.com/w/page/36321576/Gender_20Roles_20Framework
- 22 Consultable à l'adresse suivante : http://awidme.pbworks.com/w/page/36323005/Social_20Relations_20Approach
- 23 [Guide d'évaluation du portefeuille de pays d'ONU-Femmes, 2016](#).
- 24 L'indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture a été lancé en 2012 par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), l'Initiative d'Oxford sur la pauvreté et le développement humain et l'initiative Feed the Future de l'Agence des États-Unis pour le développement international.
- 25 Évaluation finale du programme visant à accélérer les progrès en faveur de l'autonomisation économique des femmes rurales au Kirghizistan, développé conjointement par ONU-Femmes, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le FIDA et le Programme alimentaire mondial, p. 52-53
- 26 Évaluation relative au genre des activités du Département de la communication globale : rapport final, p. 6
- 27 *Ibid.*, p. 10-18.
- 28 Stephens, A., Lewis, E.D. et Reddy, S. M., Inclusive Systemic Evaluation (ISE- 4GEMs): A New Approach for the SDG Era. New York : ONU-Femmes, 2018.
- 29 La marginalisation est un phénomène social qui consiste à exclure et discriminer des minorités ou des sous-groupes. Il s'agit d'une forme de préjudice grave et persistant qui trouve son origine dans les inégalités structurelles.
- 30 Bob Williams and Sjon van't Hof. (2014). Wicked Solutions: A Systems Approach to Complex Problems. P8-9.
- 31 Stephens, A., Lewis, E.D. et Reddy, S. M., Inclusive Systemic Evaluation (ISE- 4GEMs): A New Approach for the SDG Era. New York : ONU-Femmes, 2018; p. 21.
- 32 ONU-Femmes, Inclusive contribution d'ONU-Femmes au leadership et à la participation politique des femmes : annexes, p. 14. 2018.
- 33 Stephens, A., Lewis, E.D. et Reddy, S. M., Inclusive Systemic Evaluation (ISE- 4GEMs): A New Approach for the SDG Era. New York : ONU-Femmes, 2018.



- 34 Pour de plus amples informations, consulter l'adresse suivante : <https://www.dlprog.org/opinions/gender-and-power-six-links-and-one-big-opportunity>
- 35 [Corporate Evaluation of UN Women's Contribution to UN system coordination on GEWE](#), p. 10.
- 36 *Ibid.*
- 37 Corporate Evaluation of UN Women's Contribution to UN system coordination on GEWE, p. 13.
- 38 *Ibid.*, p. 116.
- 39 [Corporate Evaluation of UN Women's Contribution to UN system coordination on GEWE. Volume II \(Appendices\)](#), p. 23 à 25.
- 40 Le leadership transformateur féministe peut être exercé de différentes manières, notamment : utiliser la consultation, la participation et la recherche de consensus comme moyens d'exercer ce leadership ; créer un consensus sur la valeur de l'égalité et de la justice entre les genres ; créer des espaces pour que d'autres ou de nouveaux leaders émergent ; influencer les programmes même sans le pouvoir ou l'autorité formelle requis pour le faire ; valoriser le leadership collectif et à multiples niveaux plutôt que le leadership individuel ; valoriser la création de relations. Pour de plus amples informations, consulter l'adresse suivante : <https://justassociates.org/sites/justassociates.org/files/feminist-leadership-clearing-conceptual-cloud-srilatha-batliwala.pdf>
- 41 Consulter [Corporate Evaluation of UN Women's Contribution to UN system coordination on GEWE. Volume II \(Annexes\)](#), p. 36.
- 42 *Ibid.*, p. 40.
- 43 *Ibid.*, p. 30.
- 44 Consulter l'évaluation du Fonds d'ONU-Femmes pour l'égalité des sexes : annexes.
- 45 La récolte des effets est une approche dans le cadre de laquelle les évaluateurs, les subventionneurs et/ou les gestionnaires et le personnel du programme identifient, formulent, vérifient, analysent et interprètent les « effets » dans des contextes de programmation où les relations de cause à effet ne sont pas entièrement comprises. Pour de plus amples informations, consulter l'adresse suivante : https://www.betterevaluation.org/en/plan/approach/outcome_harvesting
- 46 Évaluation du Fonds d'ONU-Femmes pour l'égalité des sexes, p. 71.
- 47 *Ibid.*, p. 41
- 48 Bamberger, Michael, Segone, Marco et Tateossian, Florencia, [Évaluations axées sur l'équité et sensibles au genre : Assurer le suivi des objectifs de développement durable selon la perspective « aucun-laissé-pour-compte »](#), p. 25. ONU-Femmes.
- 49 Bureau indépendant d'évaluation du PNUD, contribution du PNUD en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes (2008-21013) : cadres analytiques. Exposé PowerPoint présenté à l'occasion de l'échange de pratiques en matière d'évaluation du GNUE, avril 2016.
- 50 PNUD, Evaluation of UNDP's Contribution to GEWE: résumé illustré, p. 8. 2015
- 51 Le cadre Gender@Work a été élaboré par Gender@Work, un réseau international féministe de connaissances qui œuvre pour mettre fin à la discrimination à l'égard des femmes et instaurer des cultures de changement. Pour de plus amples informations, consulter l'adresse suivante : <https://genderatwork.org>.
- 52 Bureau indépendant d'évaluation du PNUD, contribution du PNUD en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes (2008-21013) : cadres analytiques. Exposé PowerPoint présenté à l'occasion de l'échange de pratiques en matière d'évaluation du GNUE, avril 2016.
- 53 Ces évaluations ont été sélectionnées selon un processus en cinq étapes, qui comprenait, dans un premier temps, un examen initial des données probantes disponibles. Pour de plus amples informations, consulter : FIDA, What works for gender equality and women's empowerment – a review of practices and results. Evaluation Synthesis, p. 3. 2017.
- 54 FIDA, What works for gender equality and women's empowerment – a review of practices and results. Evaluation Synthesis, p. 37 à 42. 2017.
- 55 *Ibid.*, p. 42.
- 56 *Ibid.*, p. 43.
- 57 ONU-Femmes, [Corporate Evaluation on Strategic Partnerships on GEWE](#).
- 58 Bamberger, Michael, Segone, Marco and Tateossian, Florencia (2016). [Évaluations axées sur l'équité et sensibles au genre : Assurer le suivi des objectifs de développement durable selon la perspective « aucun-laissé-pour-compte »](#). UN Women, p. 20.
- 59 UNFPA, Inclusive de l'appui de l'UNFPA à la prévention, à la réponse et à l'élimination de la violence basée sur le genre et des pratiques néfastes (2012-2017), volume 2, p. 37.
- 60 La technique collaborative de rapport sur les résultats a été conçue par Jess Dart. Elle associe l'analyse de la contribution et de multiples lignes et niveaux de données probantes, et établit une correspondance entre les données existantes et supplémentaires et la logique du programme afin de produire un récit des performances. Consulter également l'adresse suivante : <https://www.betterevaluation.org/en/plan/approach/cort>
- 61 ONU-Femmes, [Évaluation du portefeuille de pays – Kirghizistan](#), p. 36.
- 62 Pittman, Alexandra (2014). [Fast-forwarding Gender Equality and Women's Empowerment: Reflections on Measuring Change for UNDP's Thematic Evaluation on Gender Mainstreaming and Gender Equality](#) (2008-2013). Série de travaux occasionnels du PNUD, p. 32. 2014.



- 63 Consulter les évaluations du portefeuille de pays du [Kyrgyzstan](#) (2017), du [Malawi](#) (2017), de la [Palestine](#) (2017), et [Soudan du Sud](#) (2018)
- 64 L'analyse de la contribution est fortement influencée par les travaux sur la cartographie des incidences, la collecte des effets et la technique collaborative de rapport sur les résultats (CORT). ONU-Femmes, évaluation du portefeuille de pays – Kirghizistan, p. 45-46.
- 65 ONU-Femmes, Guide de l'évaluation du portefeuille de pays, p. 45.
- 66 Caspar Merkle. (2019) [Assessing Gender Equality Results at Country Level: The Experience with UN Women Country Portfolio Evaluations in Eastern and Southern Africa](#). eVALUation Matters, premier trimestre, p. 10. 2019.
- 67 Ibid., p. 9.
- 68 UNICEF, Impact evaluations of the UNICEF-IKEA Foundation programme on Improving Adolescents Lives in Afghanistan, India and Pakistan: Integrating an equity and gender equality focus ex-ante in programme and evaluation design. Document Powerpoint présenté à l'occasion de l'échange de pratiques en matière d'évaluation du GNUE, Genève, avril 2016.
- 69 Consulter l'adresse suivante : https://www.fillespasepouses.org/C3_Ao-propos-du-mariage-des-enfants/?_ga=2.159354362.1300853828.1621611717-1282365363.1621611717
- 70 David McKenzie, Susana Puerto, Frank Odhiambo, « Unpacking the determinants of entrepreneurship development and economic empowerment for women in Kenya ». 3^{ie} Impact Evaluation Report, volume 95. 2019. Consulter l'adresse suivante : <https://www.3ieimpact.org/evidence-hub/publications/impact-evaluations/unpacking-determinants-entrepreneurship-development>
- 71 Ibid., p. 57.
- 72 Tankink, Marian T.A. et Slegh, Henny, Living Peace en République démocratique du Congo : Evaluation d'impact d'une intervention avec les maris des femmes ayant survécu à des violences sexuelles et à la violence conjugale, p. 20. 2017.
- 73 Consulter également : Institut international pour l'environnement et le développement, « Equity-focused, gender-responsive evidence: a blind spot in VNR reporting », IIED Briefing. Février 2019.
- 74 GNUE, Impact Evaluations in UN Agency Evaluation Systems: Guidance on Selection, Planning and Management, p. 10. 2013.

